Conseil de la langue française

RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION
LES JEUNES ET L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Rapport du Comité
du
Conseil de la langue française
sur
les jeunes et l'avenir du français

Janvier 1996

Québec

RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION

LES JEUNES ET L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Rapport du Comité du Conseil de la langue française
sur les jeunes et l'avenir du français
au Québec

Rédaction: Francine Gagné
et
Pierre Georgeault

Avec la participation de:
Agnès Billa
Randy Mylyck
et
Ginette Sauvé

Janvier 1985

Cet ouvrage a été publié par
le service des communications
du Conseil de la langue française

Dépôt légal - 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-11923-1

COMPOSITION DU COMITÉ

Agnès Billa
Réjean Côté
Robert Ladouceur
Antoinette Melchiorre
Julie Morency
Randy Mylyk
Marie Anne Rainville
François Rocher
Ginette Sauvé
François Terreault

Membres du Conseil de la langue française

Gérard Lapointe
Jean-Marcel Paquette
Suzanne Paradis
Michel Rioux
Pierre Vadeboncoeur

Francine Gagné, agente de recherche
Pierre Georgeault, agent de recherche
Georges Rochon, Directeur des affaires juridiques.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION..... 7

INTRODUCTION..... 9

PREMIÈRE PARTIE: RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC..... 13

1. Les valeurs..... 15

2. L'identité culturelle..... 18

3. L'identité politique..... 21

4. Les relations avec les autres groupes linguistiques..... 23

5. Le système d'éducation..... 26

6. Conclusion..... 29

DEUXIÈME PARTIE: RECOMMANDATIONS ET MOYENS D'ACTION..... 31

1. Lignes directrices et types d'action..... 33

1.1 Lignes directrices..... 33

1.2 Trois types d'action à promouvoir..... 33

2. Les objectifs..... 34

2.1 Relier la langue française à la culture et à l'identité culturelle..... 35

2.2 Relier la langue française au développement de la collec-collectivité..... 36

2.3 Promouvoir la langue française comme outil de communication adapté aux réalités contemporaines..... 36

3. Les recommandations..... 38

3.1 La création d'un organisme autonome de promotion de la langue et du fait français au Québec..... 38

3.1.1 But..... 39

3.1.2 Mandat..... 39

3.1.3 Organisation..... 40

3.1.4 Financement..... 42

3.1.5 Activités..... 43

3.2 Tenue d'une rencontre intersectorielle..... 55

3.3 Recommandations aux ministères et organismes..... 57

TROISIÈME PARTIE: COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL..... 61

ANNEXES

Identité politique des jeunes et avenir de la langue française au Québec
par Agnès Billa et François Rocher..... 73

Réflexion sur l'enseignement du français langue maternelle
par Réjean Côté..... 89

La communauté italienne
par Antoinette Melchiorre..... 97

Les enjeux culturels de l'informatisation à l'horizon d'une société de plus en plus informatisée
par Julie Morency.....107

Réflexions sur les moyens de stimuler l'intérêt des jeunes Québécois non-francophones pour leur langue et leur culture d'accueil
par Randy Mylyck.....119

Un travail féminin et féministe
par Marie-Anne Rainville.....141

Semaine du fait français, les jeunes: une "Voix" d'avenir
par Ginette Sauvé et Robert Ladouceur.....149

PRÉSENTATION

En mai dernier, le Conseil de la langue française créait le Comité sur les jeunes et l'avenir du français au Québec, dont l'objectif général était de réfléchir avec des jeunes sur les moyens à prendre afin de mieux assurer l'avenir de la langue au Québec et, plus particulièrement, sur le rôle des jeunes dans l'aménagement de ce futur. Cette décision faisait suite aux orientations que s'était données le Conseil en 1983 dans son document intitulé Bilan et orientations (1980-1985). On trouvera dans le présent document le rapport de ce Comité dont les travaux ont porté, conformément au mandat qu'il a reçu, sur les jeunes et l'avenir du français au Québec.

On doit d'abord signaler l'excellence du travail qui a été réalisé lors des dix rencontres du Comité, où les discussions ont toujours été vivantes et fructueuses. On retrouve cette qualité aussi dans les études particulières effectuées par les jeunes et dans le rapport rédigé par les deux permanents du Conseil. Tous et chacun sortent enrichis de cette expérience de travail en comité: l'analyse de la situation y a été menée avec beaucoup de sérieux et l'étude des propositions conduite avec soin et surtout avec le souci qu'elles donnent lieu à la mise en oeuvre d'actions de développement de la conscience linguistique de la jeunesse québécoise.

La première partie du rapport présente la façon dont les participantes et les participants évaluent la situation de la langue française, tant au point de vue de son statut qu'à celui de sa qualité, et perçoivent l'évolution du fait français au Québec. Les constats rapportés dans ce rapport sont donc des perceptions de la conjoncture socio-linguistique présente, notamment celles des jeunes. Ce sont ces bases qui ont permis, dans une seconde partie, de définir les objectifs qui, de l'avis des membres du Comité, doivent être visés et de proposer des moyens d'action pour raviver la conscience linguistique des jeunes Québécoises et Québécois. La troisième partie présente les recommandations des membres du Conseil qui ont participé aux réunions et aux travaux de ce Comité. Enfin, les travaux que les jeunes ont réalisés, à la demande du Comité, sont regroupés en annexe.

À leur dernière séance de travail, tous les membres du Comité, aussi bien les jeunes que les conseillers, ont adopté, à l'unanimité, les recommandations présentées dans la troisième partie du rapport. Ils espèrent que le Conseil entérinera ces recommandations et mettra tout en oeuvre pour qu'elles soient réalisées. C'est le développement de la conscience linguistique des jeunes qui est ici en question. Il apparaît à tous les membres du Conseil que des actions concrètes de réflexion, de formation et d'animation, prises en charge par les jeunes eux-mêmes, sont absolument nécessaires dans la conjoncture actuelle, pour que les jeunes soutiennent, par leurs comportements et leurs attitudes linguistiques, le développement de la langue française et du fait français au Québec.

Le Président du Comité

24 janvier 1985 Michel Rioux

INTRODUCTION

Dans le document "Bilan et orientations (1980-1985)", le Conseil rappelle que, dorénavant, l'ensemble de ses activités de consultation, d'animation et de rayonnement doivent tenir compte de deux préoccupations prioritaires: l'avenir de la langue française et son rayonnement au Québec et dans le monde.

Aussi le Conseil a-t-il jugé nécessaire d'orienter ses activités d'information et d'animation vers certains groupes cibles dont la contribution à l'avenir du français est névralgique: les jeunes étudiants, les jeunes travailleurs, les jeunes qui vivent dans des milieux scolaires mixtes, les responsables de la francisation dans l'entreprise.

Dans le cas des jeunes étudiants, le Conseil a créé le Comité sur les jeunes et l'avenir du français dont l'objectif général est de réfléchir avec des jeunes[1] sur les moyens de mieux assurer l'avenir de la langue française au Québec et, plus particulièrement, sur le rôle des jeunes dans l'aménagement de ce futur. Il s'agira donc d'identifier des moyens concrets de motivation personnelle et collective chez les jeunes pour qu'ils soutiennent, par leurs comportements linguistiques, le développement de la langue française au Québec.

Le Comité soumettra son rapport aux membres du Conseil de la langue française qui, éventuellement, feront des recommandations au Ministre et proposeront la mise en oeuvre d'actions à réaliser pour

---

1 Il s'agit majoritairement de jeunes qui terminent ou viennent de terminer leurs études universitaires.

favoriser le développement de la conscience linguistique chez les jeunes. Le rapport du comité sera rendu public.

Cette réflexion avec les jeunes devra permettre plus particulièrement:

- de donner une vue d'ensemble de la façon dont les jeunes perçoivent la situation actuelle et l'avenir du français au Québec;
- d'identifier des moyens concrets pour développer la conscience linguistique des jeunes, c'est-à-dire pour qu'ils soutiennent par leurs comportements linguistiques le développement de la langue, notamment dans les champs d'activités suivants: dans leurs études, dans leurs loisirs, dans leur insertion professionnelle et dans les opinions et valeurs qu'ils véhiculent.

Pour atteindre ces objectifs, le Comité a rencontré une quarantaine de jeunes à l'occasion de trois séances de travail. Ceux-ci étaient encore aux études (au niveau collégial mais surtout universitaire) ou venaient d'entrer sur le marché du travail et avaient généralement milité au sein de groupes de jeunes (organisations étudiantes syndicales, socio-culturelles, socio-politiques). Par la suite, le comité a prolongé sa réflexion avec dix de ces jeunes au cours d'une série de neuf rencontres de réflexion et de discussion.

Ces jeunes ont fait de nombreuses interventions. Ils se sont tous très librement exprimés, sans contrainte, et ont désiré reprendre certains thèmes pour les approfondir. C'est ainsi qu'après avoir d'abord fait un survol de la situation du français au Québec, telle qu'ils la percevaient, le comité, dans ses réunions subséquentes, a retenu pour discussion les thèmes suivants: les valeurs des jeunes, l'identité culturelle, l'identité politique, les relations avec les anglophones et les allophones et le rôle du système d'éducation.

Lors des premières rencontres, les jeunes ont, de façon assez unanime, dit qu'ils ne s'étaient jamais posé la question de l'avenir du français au Québec, et ce, autant dans le cadre de leur vie personnelle que dans celui de leur vie militante (associations étudiantes, socio-culturelles, etc.). Ils affirmaient de prime abord ne pas être préoccupés par cette question et disaient même se demander ce qu'ils venaient faire à de telles réunions sur ce sujet.

Toutefois, une fois la question posée, il s'est avéré qu'ils avaient beaucoup de choses à dire. Leur sentiment de sécurité devenait moins fort, leur perception que le fait français au Québec est quelque chose d'acquis devenait moins sereine. Et c'est avec un vif intérêt qu'ils se sont intégrés à la démarche du comité.

Ce rapport présente d'une part les réflexions des participantes et des participants sur la façon dont ils perçoivent la situation du français au Québec et, d'autre part, fait état des recommandations qu'ils ont formulées pour assurer l'avenir de la langue et du fait français. Le comité n'a jamais eu la prétention de faire une étude exhaustive des attitudes et des opinions des jeunes, mais a préféré plutôt approfondir sa réflexion sur l'avenir du français au Québec avec un groupe de jeunes.

PREMIÈRE PARTIE : RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Nous avons colligé dans les pages qui suivent les principales réflexions des membres du comité sur l'avenir du français au Québec. Les thèmes sur lesquels les participantes et les participants ont davantage discuté portent sur les questions des valeurs des jeunes d'aujourd'hui, de l'identité culturelle, de l'identité politique, des relations avec les anglophones et les allophones et du rôle du système d'éducation. Nous suivrons donc ce plan en essayant de structurer les propos essentiels qui ont été tenus et qui font, dans la majorité des cas, consensus au sein du groupe.

1. LES VALEURS

Au cours des rencontres, les jeunes ont eu l'occasion de faire part d'un certain nombre de valeurs qu'ils reconnaissent leurs. Nous les présentons au début du rapport afin de mieux faire voir le contexte dans lequel s'incarne l'identité culturelle et politique des jeunes. Il s'agit davantage d'un cadre de références que d'un inventaire complet des valeurs des jeunes.

La notion de valeurs que nous avons utilisée est empruntée à Guy Rocher, qui établit la différence entre l'adhésion aux valeurs fondamentales de la société et les modèles de conduite qui y sont rattachés. Il l'exprime ainsi:

> "On peut dire que la valeur s'inscrit d'une double manière dans la réalité: elle se présente comme un idéal qui appelle adhésion ou qui invite au respect; elle se manifeste dans des choses, en des conduites qui l'expriment d'une manière concrète ou plus exactement d'une manière symbolique."

Ce sont davantage les modèles de conduite et les orientations que les jeunes donnent aux valeurs traditionnelles dont il sera ici question. Par ailleurs, nous porterons attention aux valeurs rattachées à la vie en société, étant donné le thème général de la rencontre.

Un certain nombre de participants ont évoqué leur perception de la société de consommation comme étant différente de celle de l'ensemble des jeunes. Ils dénoncent l'individualisme à outrance de la société des adultes. Ils précisent cependant qu'il n'y a pas chez les jeunes en général une remise en question de ce type de société

parce qu'une bonne partie d'entre eux en sont exclus. Leur marginalisation économique constitue en effet une des préoccupations principales de la jeunesse. Ceux par ailleurs qui dénoncent l'abus de consommation s'en prennent aussi aux jeunes consommateurs qui acceptent passivement les dictats de la mode.

Les jeunes font leurs les revendications féministes des aînés et les étendent à des domaines qui n'avaient pas été couverts jusqu'à maintenant, comme celui de la langue: de jeunes femmes cherchent en effet à féminiser la langue afin qu'"elle puisse les dire".

La conception traditionnelle du travail est quelque peu modifiée, aux yeux des jeunes. Ils le valorisent moins que dans le passé et accordent plus d'importance à ce qui est hors travail. Ils croient par ailleurs au syndicalisme tout en dénonçant le caractère corporatiste qu'il a revêtu au cours des cinq dernières années. En ce sens, plusieurs estiment que la conscience sociale des syndicats s'exerce essentiellement en faveur de leurs membres et contribue ainsi à empêcher l'entrée sur le marché du travail des jeunes.

La vie collective en société est pour les jeunes un objet d'intérêt pour lequel ils apportent des solutions nouvelles. Par exemple, ils préconisent la décentralisation des pouvoirs au profit des unités locales et communautaires. Le principe qui les guide alors est celui qui consiste "à ramener les lieux de décision, de pouvoir, plus proches des gens".

Ils indiquent aussi que cette vision de la réalité commence à s'incarner dans les mentalités. Selon un intervenant, en effet, "il semble y avoir un regain autour d'un discours et d'une pratique nouvelle qui vise davantage à impliquer les jeunes dans leur milieu". Ce phé-

nomène est évident dans les organisations où l'on se préoccupe de qualité de vie: alimentation, environnement, etc.

En fait, autant dans le discours que dans les pratiques, on décèle une nouvelle tendance à se regrouper à la base pour défendre ses intérêts et pour participer davantage à l'organisation des activités. Il se dessine ainsi, aux yeux des participantes et des participants, une tendance nouvelle chez les jeunes, à savoir une tendance communautaire centrée sur le partage de la richesse et des responsabilités. Celle-ci ne s'est cependant pas encore concrétisée dans un projet de société, faute d'une synthèse cohérente de tous les projets.

Un deuxième type de solution émerge de la conception de la vie en société. Celui-ci consiste à privilégier l'échelle planétaire pour la solution des problèmes d'envergure. En effet, les jeunes ont vécu toute leur vie au sein de la société de communications qui leur a appris l'interrelation des systèmes et l'interdépendance des pouvoirs. Ils voient les problèmes majeurs exister dans toutes les régions de la planète et ils croient à la mise en oeuvre de solutions à l'échelle planétaire. Cette tendance se retrouve dans leur discours sur l'environnement, l'écologie, la paix dans le monde, les droits et libertés.

2. L'IDENTITÉ CULTURELLE

Aux yeux des participantes et des participants, deux mouvements antinomiques influencent l'identité culturelle des jeunes au Québec: un premier qui participe à la mondialisation de la culture et qui se situe à un niveau supranational; un second qui s'enracine dans la façon québécoise d'être.

Le développement des communications, l'offre de produits culturels mondialisés (l'expression occidentalisée serait sans doute plus juste), la transformation des jeunes en consommateurs de biens culturels spécifiques, etc. ont contribué à développer un mouvement d'identification mondiale: quel que soit leur pays, les jeunes écoutent les mêmes disques, regardent les mêmes films ou les mêmes séries télévisées, dansent sur les mêmes rythmes, etc.

Cette identification à un univers culturel mondial se développe et développe à la fois la mondialisation d'un mode de vie qui se traduit, au moins dans les pays occidentalisés, par une certaine uniformisation dans la façon de s'habiller, de se loger, de se divertir, etc. Elle nourrit et se nourrit aussi des préoccupations de l'être planétaire: le problème de la survie collective en ce qui a trait à l'écologie, à la guerre, au risque d'une destruction planétaire atomique.

Aux dires des intervenantes et des intervenants, les jeunes du Québec participent de plus en plus à ce processus d'identification culturelle mondiale. Mais, en même temps, ils expriment et veulent exprimer leur façon québécoise d'être.

Pour eux, l'identité culturelle québécoise réside plus dans "la façon d'être que dans la façon de faire". Cette identité se mesure

à travers les attitudes, les comportements, les gestes spécifiques comme "le vivre chaleureux", "l'organisation de la vie individuelle et collective dans de grands espaces", "l'influence des saisons", "les relations interpersonnelles moins tendues", etc.

Cette identité culturelle ne se réduit pas aux objets symboliques comme la ceinture fléchée, le sirop d'érable, etc. C'est "quelque chose en mouvement, en devenir", "quelque chose qui donne le sentiment d'appartenir à une communauté".

Aux dires des participantes et des participants, les jeunes s'identifient comme Québécois, sont fiers de l'être et témoignent d'une certaine assurance dans leur identité culturelle en s'ouvrant au mondè extérieur, en s'exportant; mais cette assurance est fragile.

Elle est fragile parce que la culture se symbolise dans des objets et qu'"il y a de moins en moins de symbolisation". "Nos artistes ne savent plus quoi écrire dans leurs chansons". "Il y a un manque de mouvements intellectuels" et "il n'y a pas de jeunes pionniers qui symbolisent l'avenir".

Elle est fragile parce que la culture, l'identité culturelle s'enracine dans une identité nationale et que, au Québec, "le sentiment d'appartenir à une collectivité est incertain"; "il n'y a plus de projet de société" ou du moins, il n'y a pas, au yeux des jeunes, un projet de société clairement défini auquel ils adhèrent.

Elle est fragile enfin parce que la culture "s'exprime et est exprimée à travers une langue" et que cette langue, au Québec, n'est devenue qu'un moyen de communication, souvent mal maîtrisé par ailleurs.

Quelques jeunes ont même affirmé que "peu importe la langue utilisée, l'essentiel c'est de communiquer": "On est de la génération des communications et, dans le fond, ce qui nous importe de la langue, c'est juste qu'elle soit un outil de communication". Le manque de conscience historique, de conscience linguistique a cependant maintes fois été signalé: "la langue, c'est plus qu'un outil de communication", "elle nous exprime autant qu'on l'exprime", "la question de nos sources fait défaut au Québec".

Par ailleurs, les jeunes refusent le folklore traditionnel, "le misérabilisme culturel", "le nombrilisme collectif", "le sentiment d'être colonisé", et c'est à partir de ces refus qu'ils veulent développer leur propre identité. Leur besoin d'identification est alors très fort mais les objets de cette identification sont encore à définir.

Notons enfin que les anglophones considèrent que "l'identité québécoise et la langue française ne sont pas identiques", c'est-à-dire que l'identité culturelle québécoise ne doit pas être réduite à la seule expression culturelle francophone.

En résumé, selon les participantes et les participants, les jeunes du Québec s'identifient comme Québécois et sont fiers de l'être. Cette identification repose sur le sentiment fondamental d'être différent par la langue, par la façon d'être. Mais cette identification est fragile pour les raisons sus-mentionnées. Par ailleurs, leur participation au phénomène de mondialisation culturelle pose la question de la réappropriation de ce phénomène. "On est une génération de trait d'union, peut-être un peu en perte de vitesse. Tout reste à faire".

3. L'IDENTITÉ POLITIQUE

Aux yeux des participantes et des participants, on est dans une phase de transition et à la recherche de préalables qui conduiront à un nouveau projet de société québécoise.

Les jeunes vivent une phase de morcellement et d'éclatement des structures et des idées actuelles. Ils considèrent être les "laissés pour compte" de la société actuelle. Ils n'ont plus de travail, leur avenir professionnel est incertain et même leur avenir tout court est en danger si on ne met pas un frein à la dégradation des divers milieux écologiques, ou si on ne prévient pas une conflagration nucléaire, etc. Cette nouvelle réalité du monde dans lequel ils vivent les amène donc à remettre en cause les principes et les structures émanant de ces principes, qui ont contribué à faire de la situation actuelle ce qu'elle est. Et, selon eux, les tendances actuelles qui s'expriment visent la promotion de la condition humaine des hommes et des femmes et s'appuient:

- sur une philosophie à caractère écologiste;
- sur l'organisation d'une vie plus communautaire;
- sur une décentralisation des pouvoirs et une volonté de se prendre en main au niveau local et, par conséquent, sur une redéfinition du rôle de l'État;
- sur le développement du mouvement coopératif et des P.M.E.
- sur le partage de la richesse, des pouvoirs et des responsabilités pour sauver une génération de sans emploi qui se cherche une place et un rôle valorisants dans la société.

Ils dénoncent, par ailleurs, le peu de cas qui est fait des nouveaux courants qui émergent. "Un des problèmes des jeunes est un

problème de visibilité; ils n'ont pas de tribune". Mais c'est aussi un "problème de synthèse", " de pôle intégrateur de tous les nouveaux courants qui émergent", de "dénominateur commun". Somme toute, ils estiment qu'il y a un certain "vide intellectuel".

En ce qui a trait à la situation proprement québécoise,des participants estiment qu'on a fait l'erreur d'identifier le "nationalisme à un parti"; comme celui-ci est en perte de vitesse, tout ce qu'il portait en lui tombe avec lui. Or la question du nationalisme, la question de la langue transcendent les partis politiques, l'idée sous-jacente exprimée ici étant celle de "départisanner" ces questions. Notons aussi que la grande majorité des participants se sentent étrangers vis-à-vis du discours nationaliste des vingt dernières années. Ils ne se reconnaissent pas dans ce discours parce qu'ils n'ont pas vécu les mêmes problèmes, parce qu'il n'y décèlent pas une voie qui assurerait leur avenir, parce que l'ensemble de la société délaisse cette question. Il ne faut cependant pas conclure qu'à leurs yeux le nationalisme est mort. Pour qu'il ressurgisse toutefois, il devra y avoir une provocation de l'extérieur et le discours devra emprunter un nouveau visage. Une intervenante affirme à cet égard que "la réaction au fédéralisme canadien est une attitude défensive, trop restrictive qui risque à long terme d'être compromise s'il n'y a pas d'abord l'indépendance des citoyens au niveau économique et social".

Somme toute, malgré le diagnostic qu'ils posent, les jeunes affichent un certain optimisme: un nouveau projet de société pourra émerger s'il s'appuie sur les nouvelles tendances qu'ils veulent privilégier et pour autant qu'eux-mêmes auront et le pouvoir de s'exprimer et le pouvoir d'agir.

4. LES RELATIONS AVEC LES AUTRES GROUPES LINGUISTIQUES

Comment concilier l'épanouissement des communautés culturelles et leur intégration à la société francophone? La plupart des intervenants francophones avouent ne pas avoir une vision très claire, ni des conditions de vie des communautés culturelles, ni des exigences du processus d'intégration qui est demandé aux immigrants, contrairement aux intervenants des groupes anglophones et allophones qui eux définissent ce que devrait être l'intégration.

Pour ces derniers, l'intégration suppose l'existence d'un rapport entre les communautés culturelles et la société majoritaire, qui garantit l'intégration des identités propres des minoritaires dans la société globale. Une bonne intégration, selon eux, devrait permettre aux non-francophones de se retrouver dans la société majoritaire, de la comprendre et de participer à sa vie culturelle. Ce processus doit se dérouler dans un esprit de partage et d'accueil, et non pas selon un processus assimilateur à sens unique.

Les francophones présentent une conception quelque peu divergente. Pour l'un d'eux, l'intégration ne permet pas la conservation des identités propres, mais induit plutôt un ajustement de ces dernières qui conduit à une insertion dans la société globale:

> "intégration fait référence à un processus plus dynamique, plus positif où les éléments se rencontrent et se transforment mutuellement et graduellement. Mais il est difficile de voir de quelle façon les communautés culturelles peuvent à la fois rester ce qu'elles sont, éviter de demeurer dans un ghetto, puis à la fois s'intégrer de plus en plus à la francophonie sans perdre un peu de leur originalité et de leur identité".

Il ajoute que l'intégration est un "phénomène lent et consenti progressivement s'il y a des avantages", mais "que c'est la réalité, la dynamique sociale qui l'impose". Il précise que "c'est une nécessité pour les communautés culturelles et qu'on ne choisit pas de s'intégrer ou non à la communauté".

D'autres intervenants francophones analysent l'intégration en fonction de la double appartenance du Québec. Ils se demandent comment modifier l'attitude des immigrants qui choisissent de se rallier aux anglophones, tout en vivant au Québec. La seule avenue, qui leur semble possible, est de leur présenter et de faire valoir auprès d'eux l'image d'un Québec francophone majoritaire.

Un intervenant anglophone trace ensuite l'image qu'il se fait de ses compatriotes anglophones. Selon lui, ils ne participent pas, pour l'instant, à la vie collective:

> "Ils ne participent pas ou très peu à la vie québécoise en ce moment. Pour moi, si on entrevoit un avenir pour la langue française au Québec, ça doit passer, à mon avis, à travers cette nouvelle conception qu'on doit se donner, c'est-à-dire d'avoir une participation accrue de ces communautés dans la vie du Québec".

Il explique que l'école leur enseigne la langue française, mais que ça ne suffit pas. En effet,

> "d'avoir une compétence linguistique, malheureusement, ça ne règle pas le problème souvent de se donner le goût de participer, de rester et de vivre ici au Québec. Si vous regardez les statistiques sur les jeunes qui sortent des écoles secondaires anglophones, près de 50 % de ces jeunes quittent le Québec une fois pour toute et pour ceux qui restent, c'est un défi énorme à relever simplement pour se tailler une place au sein de la société québécoise. Ils sont dépourvus des outils nécessaires pour participer dans les asso-

> ciations, dans les mouvements étudiants avec d'autres francophones. Ils se sentent totalement isolés de tout ce qui se passe présentement au Québec".

Il ajoute que les Québécois devraient trouver des façons d'inciter les jeunes des communautés culturelles à participer aux activités des institutions québécoises. Il fait part d'un projet de société qui se définirait ainsi:

> "C'est un projet qui doit se bâtir à partir du fait français au niveau de la langue, mais surtout d'une conception de la culture québécoise qui touche un peu tout le monde et non pas seulement les francophones".

Il identifie deux besoins que devrait satisfaire toute action envers les communautés culturelles:

> "Pour pouvoir participer de façon active à la société, elles ont besoin de se reconnaître et de se retrouver dans la société globale".

Enfin, il évoque le cas particulier des immigrants de deuxième génération qui constituent une catégorie d'immigrants à part: pour avoir vécu souvent dans trois univers culturels différents, celui du pays d'origine, celui du milieu anglophone et celui du milieu francophone, ces immigrants aspirent vivement à s'intégrer à la vie québécoise et à être reconnus comme Québécois à part entière.

5. LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

Il est courant d'incriminer le système d'éducation pour justifier l'état de la langue et de la culture au Québec et, à cet égard, les participantes et les participants n'ont pas manqué l'occasion de réagir comme leurs aînés. Plusieurs jugements ont été portés. Plusieurs personnes ont suggéré des changements à apporter. Nous croyons utile de faire état des principales préoccupations qui sont apparues au cours des rencontres.

Préoccupations quant à la formation de la conscience historique

Certains intervenants déplorent que le système scolaire ne leur ait pas donné une conscience historique de ce qu'ils sont. La notion même d'héritage culturel ne leur est pas familière. Les événements politico-linguistiques des vingt dernières années ne présentent pas de ce fait de signification très particulière et ils croient que la plupart des jeunes sont dans ce cas:

> "Cette génération-là est sans histoire; elle ne sait pas pourquoi elle est ici sur cette planète en tant que peuple, en tant que langue, en tant que culture".

> "Quand on comprend pourquoi on est ici en Amérique du Nord, une tache de francophones parmi une mer d'anglophones, je pense que le restant de la démarche suit".

Un intervenant illustre les conséquences de cet état de fait en comparant les jeunes à un arbre aux racines peu profondes qui se trouve ainsi à la merci de tous les vents.

Préoccupations quant à la qualité de la langue

On déplore en règle générale l'incapacité des jeunes à écrire sans fautes d'orthographe. Néanmoins, certains se demandent si la situation est aussi tragique qu'on le prétend. N'y a-t-il pas, par rapport aux générations passées, beaucoup plus de jeunes qui savent mieux écrire, même si leur écriture n'est pas sans erreurs?

Par ailleurs, certains estiment que la langue française n'est pas adaptée aux besoins d'aujourd'hui et qu'il faut changer d'attitude à son égard:

> "Il faut accepter que la langue évolue et éviter un certain purisme".

On croit aussi que l'école est trop fermée sur elle-même et que l'ouverture au monde favoriserait une prise de conscience qui pourrait avoir des effets sur la qualité. Il faudrait apprendre d'autres langues parce que, selon une participante, "l'apprentissage d'une langue permet de mieux découvrir sa langue maternelle".

La préoccupation majeure d'une intervenante a trait au rôle de la langue dans le développement de la pensée formelle:

> "Ce qui m'inquiète le plus dans les difficultés actuelles de l'écriture du français, ce n'est pas tant la perte de la qualité d'écriture que l'incapacité chronique à s'exprimer et surtout la perte de la pensée formelle".

Il serait bon aussi, selon elle, d'apprendre à lire les grands auteurs pour "tuer dans l'oeuf le nombrilisme chez les jeunes".

Diverses préoccupations reliées à l'enseignement de la langue française

Les jeunes ont exprimé diverses préoccupations concernant l'enseignement de la langue. Ils déplorent que la fierté des jeunes québécois ne se manifeste plus beaucoup au sujet des questions de langue; par exemple, "cela fait bien de proposer des textes en anglais à l'université".

Par ailleurs, il faut selon eux trouver des moyens pour motiver les étudiants à bien s'exprimer en français et pour susciter chez eux la créativité sur le plan linguistique. Il faut aussi trouver des moyens pour faire comprendre aux jeunes pourquoi il est important d'apprendre sa langue maternelle, comment la langue est l'outil par excellence de la communication avec les autres et de l'acquisition d'une certaine culture. À cet égard, par exemple, il faut développer en français les communications scientifiques, les documents et livres scolaires. Quant aux méthodes d'enseignement, certains sont d'avis qu'il faudrait revenir à un enseignement plus rigoureux et plus strict.

6. Conclusion

Les principaux constats relatifs à la question de la langue, tel qu'ils ont été abordés par les participantes et les participants, sont les suivants:

1. Les jeunes francophones ne ressentent pas spontanément d'insécurité. Ils se sentent Québécois à part entière et à leurs yeux, le fait français est acquis. Toutefois, les conditions socio-politiques qui sous-tendent le statut de la langue ne sont presque jamais abordées.

2. La question de la langue n'est pas une préoccupation majeure. Elle est vue comme latente, en hibernation et, également, comme le problème des générations précédentes. Le chômage, la paix dans le monde, la qualité de l'environnement constituent en effet les trois principales préoccupations des jeunes. Notons cependant que la question de la féminisation de la langue retient l'attention de la plupart des jeunes.

3. La langue est vue comme un outil, sans référence explicite à ses racines, sans lien explicite avec la culture ou avec un projet politique.

4. Lorsque l'on considère l'ensemble des jeunes, des progrès importants ont été faits quant à la maîtrise de la langue. Mais si la langue orale semble maîtrisée, la langue écrite serait plutôt défaillante .

5. Les francophones sont relativement ouverts aux anglophones et aux communautés culturelles et inversement

> les non-francophones font preuve d'ouverture face au fait français. Toutefois, les francophones ont du mal à définir comment peut se faire l'intégration des anglophones et des allophones au fait français. Ils ont conscience que leur préjugé favorable d'ouverture a été peu confronté à la pratique. Par ailleurs, pour les allophones, connaître seulement la langue française ne suffit pas; il faut aussi pouvoir participer à la vie de la majorité, ce qui ne semble pas acquis.

Selon les jeunes, les perspectives sur lesquelles il faut miser pour définir les moyens d'action propres à assurer l'avenir du français ont trait à l'émergence d'un nouveau projet de société et de nouvelles valeurs. Le nouveau projet de société développe une pensée planétaire, valorise une société écologique, s'appuie sur des collectifs locaux d'intérêts, préconise la décentralisation au niveau local, le coopératisme, le partage de la richesse et des responsabilités. Il faut aussi tenir compte des nouvelles valeurs que sont l'importance donnée actuellement à ce qui est hors travail (celui-ci étant moins vu comme une fin en soi), la volonté de mieux maîtriser la société de consommation et la valorisation de la spécificité québécoise d'être.

DEUXIÈME PARTIE : RECOMMANDATIONS ET MOYENS D'ACTION

Cette deuxième partie du rapport présente les recommandations que font les membres du comité au Conseil de la langue française.

Une fois la question de la situation et de l'avenir du français au Québec débattue, les membres du comité ont défini et mis en ordre de priorité les objectifs qu'il faudrait poursuivre, compte tenu des principaux constats établis. Dans une première section, nous présentons brièvement les lignes directrices d'intervention qui doivent sous-tendre les interventions proposées. Nous décrivons ensuite les objectifs retenus par les participantes et les participants et enfin nous faisons état des recommandations du comité.

1. Lignes directrices et types d'actions

1.1 Lignes directrices

L'ensemble des constats établis dans la première partie du rapport conduit les membres du comité à penser que, "s'il est une chose que l'on ne peut imposer, c'est bien le sentiment d'identité et la volonté de créer, de développer et de participer à un projet collectif. Cependant, le Conseil se doit d'offrir des occasions pour que la question de l'avenir de la langue française soit débattue et réappropriée par la jeunesse".[1]

L'approche qui devrait alors être retenue doit viser la réalisation d'une entente profonde et spontanée autour de la question de l'avenir du français au Québec, principalement de tous les organismes du réseau jeunesse. "De ce fait, la recherche d'une telle complicité présuppose une démarche par laquelle les organismes et les publics cibles sont invités non pas à "consommer" une activité culturelle de plus, mais bien à participer à la création d'événements dans leur propre milieu".[2]

1.2 Trois types d'action à promouvoir

Il ressort des travaux du comité que trois types d'action doivent être privilégiés: des activités d'animation dans les milieux des jeunes, des activités de réflexion auprès de jeunes plus engagés et des activités visant à la formation de la conscience linguistique par la mise à contribution de certaines structures gouvernementales et non gouvernementales.

---

1 A. Billa, F. Rocher, L'identité politique des jeunes et l'avenir de la langue française au Québec.

2 G. Sauvé, R. Ladouceur, Semaine du fait français, les jeunes: une "voix" d'avenir.

2. Les objectifs

La question de l'avenir de la langue et du fait français est une question majeure pour la collectivité québécoise, qui concerne autant les jeunes que les adultes. De là l'opinion des membres du comité que la conscience linguistique des Québécois (francophones, anglophones et allophones) doit toujours être en éveil. En d'autres mots, les Québécois doivent, pour mieux assurer l'avenir de leur collectivité, posséder la capacité de porter un jugement sur leur propre réalité, leurs attitudes, leurs comportements et leurs opinions, comme francophone, anglophone ou allophone participant à l'enjeu fondamental de l'avenir du Québec, c'est-à-dire vivre en français.

En ce qui concerne les jeunes Québécoises et Québécois, l'objectif général visé est de raviver leur conscience linguistique par la remise en oeuvre d'un programme d'actions, de réflexion, d'animation et de formation pris en charge par les jeunes eux-mêmes. Les actions de ce programme s'adressent en priorité aux jeunes, mais seront aussi ouvertes à l'ensemble de la collectivité.

Pour raviver la conscience linguistique des jeunes, les membres du comité proposent donc un ensemble d'actions (3^{e} section) à entreprendre, qui visent trois objectifs spécifiques dont l'ordre de priorité est le suivant:

1. relier la langue française à la culture et à l'identité culturelle;
2. relier la langue française au développement de la collectivité;
3. promouvoir la langue française comme outil de communication adapté aux réalités contemporaines.

2.1 Relier la langue française à la culture et à l'identité culturelle

Même si des participantes et des participants ont dit que la langue n'était qu'un outil de communication parmi d'autres, il est apparu néanmoins, à la majorité d'entre eux, qu'elle était aussi un instrument d'identification collective qui permet une expression et une création originale et dont les réalisations font partie de leur univers culturel.

Dans cette relation entre langue, culture et identité culturelle, les priorités d'actions à entreprendre, établies par les membres du comité, sont dans l'ordre d'importance:

1. l'enracinement quotidien du fait français
2. la valorisation de la spécificité québécoise d'être
3. la connaissance des racines culturelles
4. le développement de l'expression culturelle
5. la célébration de la culture québécoise.

En ce qui concerne l'enracinement du fait français, rappelons que les constats ont permis de mettre en valeur que, pour les jeunes, le fait français est quelque chose d'acquis et qu'ils se sentent "sécures" comme Québécois. Dans ce cas, l'enracinement du fait français signifie, pour les membres du comité, tout ce qui permet l'expression ou la création contemporaine en français ainsi que la réappropriation en français des contributions multiculturelles mondiales.

Quant à la valorisation de la spécificité québécoise d'être, elle réside dans la façon d'être des Québécois. Elle s'exprime à travers des attitudes, des comportements et des gestes spécifiques quotidiens.

En ce qui concerne la connaissance des racines culturelles, il s'agit, aux yeux des participantes et des participants, de l'ouverture aux créations culturelles du passé, de la prise de conscience des conditions historiques qui ont conduit aux luttes passées pour la promotion du fait français.

2.2 Relier la langue française au développement de la collectivité

Dire qu'il faut développer la relation entre langue française et le développement de la collectivité québécoise signifie qu'il est nécessaire:

1. de faire prendre conscience aux jeunes des conditions socio-culturelles et socio-politiques de l'affirmation et de l'épanouissement du fait français;

2. de leur faire prendre conscience aussi des liens entre l'avenir du fait français au Québec et l'avenir de la francophonie au niveau international.

2.3 Promouvoir la langue française comme outil de communication adapté aux réalités contemporaines

Aux yeux des membres du comité, la langue qui doit être promue comme outil de communication est une langue moderne, bien adaptée aux réalités contemporaines et dont les activités d'apprentissage doivent être vivantes.

Les sous-objectifs de la promotion de la langue comme outil de communication sont, dans l'ordre de priorité donné par les participantes et les participants:

1. améliorer la maîtrise de la langue orale et écrite;
2. faciliter l'expression des jeunes;
3. rendre possible la réappropriation de la langue par les femmes;
4. créer des lieux de célébration.

Le réveil de la conscience linguistique des jeunes passe, selon les membres du comité, par la mise en oeuvre d'un programme d'actions qui vise ces objectifs.

3. Les recommandations

3.1 La création d'un organisme autonome de promotion de la langue et du fait français au Québec

- Considérant que la promotion du fait français ne fait pas partie spontanément des préoccupations des groupes organisés de jeunes et des jeunes eux-mêmes;

- Considérant que la conscience linguistique des jeunes est vue comme en "hibernation" et qu'elle devrait être ravivée par la mise en oeuvre d'un programme d'activités d'animation, de réflexion et de formation;

- Considérant que les organismes gouvernementaux, parapublics ou privés ne poursuivent généralement pas les objectifs qui seraient confiés à l'organisme proposé;

- Considérant que le sentiment d'identification à une culture, ainsi que la volonté de créer et de développer un projet linguistique collectif ne sont pas des attitudes que l'on peut imposer;

le comité recommande au Conseil la création d'un organisme autonome responsable de la mise en oeuvre d'activités d'animation, de réflexion et de formation, visant à raviver la conscience linguistique des jeunes Québécoises et Québécois (francophones, anglophones et allophones).

3.1.1 But

Le but poursuivi par cet organisme est de raviver la conscience linguistique des jeunes Québécoises et Québécois (francophones, anglophones et allophones) par la coordination d'activités d'animation, de réflexion et de formation, organisées par les jeunes et prioritairement pour les jeunes.

Cet organisme permettra, par ailleurs, la création d'emplois pour des jeunes en utilisant les ressources du milieu, les programmes gouvernementaux d'aide aux jeunes et la participation de bénévoles.

3.1.2 Mandat

Pour sa première année d'activité, l'organisme autonome a pour mandat:

1. de former quelques groupes sectoriels de réflexion avec les jeunes (francophones, anglophones et allophones) sur la conscience linguistique et l'avenir du fait français au Québec;

2. d'assurer sa présence et sa participation à différents événements du milieu québécois et de réaliser à ces occasions des activités de sensibilisation destinées aux jeunes et relatives au développement de leur conscience linguistique;

3. de susciter dans différents milieux (éducatifs, socio-culturels, etc.) la réalisation de "journées du fait français" ou de manifestation visant à promouvoir la langue française.

Après la première année d'activité, une évaluation permettra d'envisager de donner un mandat permanent à cet organisme dont les orientations pourraient être les suivantes:

- l'animation d'une table annuelle de réflexion;

- la présence et la participation à différents événements du milieu québécois et, à l'occasion, au niveau international;

- le parrainage, chaque année, d'une semaine du fait français au niveau du Québec ou l'organisation d'autres manifestations du même type.

3.1.3 Organisation

Cet organisme autonome pourrait prendre la forme d'une société à buts non lucratifs ou encore être constitué en association. Les membres du comité privilégient toutefois la formation d'une société sans buts lucratifs à cause des garanties qu'offre une telle structure: responsabilité des dirigeants, statuts définissant les objectifs et les programmes, comité de direction, rapport annuel d'activités, etc. Quelques propositions de nom pour cet organisme ont déjà été avancées: PRO-LANGUE, LANJEU, FRANCODARITÉ. Le comité du Conseil verra à choisir le nom de cet organisme.

1- Le conseil d'administration de cette société serait composé de sept (7) membres dont:

- 2 membres désignés par le Conseil de la langue française,

- 4 membres choisis parmi les organismes de jeunes: organismes étudiants, organismes de loisirs, organismes culturels, organismes communautaires ou syndicaux,

- 1 membre désigné par les six (6) autres, provenant d'une structure gouvernementale.

La composition du Conseil d'administration devra être établie en tenant compte de la politique de discrimination positive à l'égard des femmes.

Le Conseil de la langue française, après consultation auprès des différents organismes de jeunes, veillera à ce que les différents organismes puissent être représentés au Conseil d'administration à tour de rôle.

2- Mandat du Conseil d'administration

Le mandat du Conseil d'administration de cette société comprendra les tâches suivantes:

- définir les grands axes d'activités;
- planifier les demandes de recherche des subventions;
- approuver le budget des activités;
- recruter le personnel permanent et occasionnel nécessaire à la réalisation du programme d'activités;

- prévoir un plan de recrutement des bénévoles;
- au terme de chaque année, faire un bilan de ces activités et le présenter au Conseil de la langue française.

3- Permanence

Pour réaliser son programme d'activités, la société prévoit engager le personnel suivant:

- deux permanentes ou permanents, engagés sur la base d'un contrat annuel renouvelable;
- quelques occasionnels sur une base régionale;
- un ou une secrétaire (sténo-dactylo) à mi-temps.

3.1.4 Financement

Le financement de l'organisme se fera par l'octroi de subventions, par l'utilisation des programmes d'emploi pour les jeunes et par la participation des ministères suivants: Communications, Affaires culturelles, Affaires sociales, Immigration, Secrétariat à la Jeunesse, etc.).

Pour permettre la mise en place de la société, et exceptionnellement la première année, le Conseil de la langue française sera appelé à subventionner les coûts fixes d'opération (salaire des permanents, locaux, secrétariat) et les coûts de certaines activités prévues au programme dans les limites de la subvention accordée.

3.1.5 Activités

Voici, à titre d'exemple, un programme d'activités[1] conçu par les membres du comité, en fonction des objectifs définis pour la société et des types d'actions qu'elle devrait réaliser.

Une fois la société créée, ses responsables seraient amenés à ajouter d'autres activités conformes aux objectifs visés ou encore à en retrancher, de façon à élaborer le programme final d'activités.

---

(1) Les activités n'ont été numérotées que pour des motifs de présentation. En conséquence, la numérotation n'indique pas un ordre de priorité.

ACTIVITÉ 1

THÈME — La petite histoire de la langue au Québec...

OBJECTIFS — Rappeler et faire connaître les points forts de l'histoire de la langue au Québec et en montrer l'importance dans l'évolution de l'identité culturelle québécoise. (Objectif 1 du rapport).

TYPES D'ACTION — Animation.

ACTIVITÉ PROPOSÉE — Série de courts messages radiophoniques semblables à ceux produits par certaines chaînes de télévision américaines sur l'histoire des États-Unis et à l'image de ce qu'a été la "Petite histoire du crime au Québec" diffusée à la station de CIME-FM, sur un des réseaux nationaux.

MILIEU ATTEINT — La population du Québec.

ACTIVITÉ 2

THÈME	Le rock en français, pourquoi pas?
OBJECTIFS	Relier la langue à la culture musicale des jeunes et montrer qu'elle peut être un support valable de la musique Pop. (Objectifs 1 et 2 du rapport).
TYPES D'ACTION	Animation.
ACTIVITÉ PROPOSÉE	Concours de chansons rock en français. Trois prix qui seront remis aux gagnants lors d'une émission rock à la télévision. Ces chansons seront aussi interprétées à cette occasion.
MILIEU ATTEINT	Elèves, étudiantes et étudiants du secondaire, du collégial et de l'université.

ACTIVITÉ 3

THÈME	Au Québec, on travaille en français.
OBJECTIFS	Relier la langue française au développement de la culture industrielle et technologique. (Objectifs 1 et 2 du rapport).
TYPES D'ACTION	Animation et réflexion.
ACTIVITÉ PROPOSÉE	Présentation d'une création théâtrale du type des spectacles donnés par le "Théâtre Parminou".
MILIEU ATTEINT	Les polyvalentes de la région de Montréal, enseignantes, enseignants et élèves du secondaire.

ACTIVITÉ 4

THÈME	As-tu déjà écrit?
OBJECTIFS	Valoriser la création littéraire (roman, poésie, journal intime, chansons) des jeunes de l'école et faire connaître ces créations dans le milieu scolaire. (Objectif 1 du rapport).
TYPES D'ACTION	Animation.
ACTIVITÉ PROPOSÉE	Une journée de création littéraire dans des écoles secondaires et dans des cégeps. Exposition des oeuvres des jeunes: journal intime, poésies, romans, textes de chansons, articles de journaux ou journal étudiant. Pour le primaire, la journée de création littéraire pourrait être organisée autour de l'histoire d'un livre, de sa conception à sa diffusion. Il pourrait aussi y avoir des rencontres avec les auteurs.
MILIEU ATTEINT	Quelques écoles: niveaux primaire, secondaire et collégial.

ACTIVITÉ 5

THÈME	La place du français dans les communications et les publications scientifiques et technologiques.
OBJECTIFS	Informer sur la situation du français dans les communications et les publications scientifiques et technologiques, provoquer une prise de conscience et inviter à promouvoir l'utilisation du français. (Objectifs 2 et 3 du rapport).
TYPES D'ACTION	Réflexion et animation.
ACTIVITÉ PROPOSÉE	Série d'émissions sur ce thème dans les radios étudiantes, les journaux étudiants, les journaux institutionnels, etc.
MILIEU ATTEINT	Les professeures et professeurs, les chercheures et chercheurs, les étudiantes et étudiantes des départements de sciences humaines, des sciences pures, des sciences appliquées, des sciences de l'administration, etc.

ACTIVITÉ 6

THÈME	Des téléromans qui expriment notre réalité linguistique. Pourquoi pas?
OBJECTIFS	Relier la langue française au développement socio-culturel et socio-politique de la collectivité québécoise, dans le temps et l'espace. (Objectif 1 du rapport).
TYPES D'ACTION	Animation.
ACTIVITÉ PROPOSÉE	Rencontres individuelles, avec des auteures et des auteurs de téléromans et d'émissions de jeunes, organisées par des jeunes (cégeps et universités), pour sensibiliser les auteures et auteurs à la question linguistique et pour discuter avec eux de la possibilité d'inclure le thème de la langue dans leurs dramatiques.
MILIEU ATTEINT	L'ensemble de la population, si certains épisodes de téléromans portent sur la question linguistique.

ACTIVITÉ 7

THÈME

Etre francophone demain. À quelles conditions?

OBJECTIFS

Faire réfléchir des jeunes Québécois, Français, Belges et Suisses sur les enjeux linguistiques actuels dans les pays francophones. (Objectifs 1 et 2 du rapport).

TYPES D'ACTION

Animation et réflexion.

ACTIVITÉ PROPOSÉE

Collaboration de jeunes à la préparation d'une émission "Droit de parole". Des représentants de ces pays seraient amenés à y participer. Cette émission pourrait s'inspirer d'expériences déjà réalisées pour lesquelles le satellite a été utilisé.

MILIEU ATTEINT

Toute la population.

ACTIVITÉ 8

THÈME	Les "e" ne veulent plus être muets.
OBJECTIFS	Promouvoir l'utilisation des appellations d'emploi au féminin. (Objectif 3 du rapport).
TYPES D'ACTION	Animation et formation.
ACTIVITÉ PROPOSÉE	Conception et préparation d'une brochure, avec la collaboration des jeunes, donnant la liste des suggestions et normalisations de l'Office de la langue française. Promotion de ce document par l'Office de la langue française, principalement auprès des directeurs et directrices de personnel et des orienteures et orienteurs.
MILIEU ATTEINT	Directeurs et directrices de personnel de l'Administration et des grandes et moyennes entreprises.

ACTIVITÉ 9

THÈME

L'ordinateur en français, ça roule!

OBJECTIFS

Inciter les usagers des clubs informatiques à maximiser l'usage du français:
- dans l'utilisation des babillards électroniques
- dans le choix des logiciels
- dans la confection de logiciels.

Accroître l'information sur l'offre de produits (logiciels, jeux) en français. (Objectifs 1 et 2 du rapport).

TYPES D'ACTION

Animation.

ACTIVITÉ PROPOSÉE

. Avec la collaboration de différents clubs informatiques mettre en place un babillard électronique qui a pour but de regrouper et de diffuser le maximum d'information sur les produits francophones ou en français (logiciels, jeux, etc.).
. Assurer une présence dans les babillards électroniques des clubs de micro-informatique.

MILIEU ATTEINT

Les usagers et les usagères de la micro-informatique domestique dont on sait que la majorité est des jeunes.

ACTIVITÉ 10

THÈME

L'entreprise en français, ça existe!

OBJECTIFS

- Faire prendre conscience qu'on peut travailler en français au Québec.
- Mettre l'accent sur la qualité du français au travail.

(Objectifs 2 et 3 du rapport).

TYPES D'ACTION

Animation, réflexion.

ACTIVITÉ PROPOSÉE

Opération "portes ouvertes" de certaines entreprises entièrement francisées aux écoles secondaires et cégeps qui les entourent.

MILIEU ATTEINT

Écoles secondaires, cégeps, enseignantes, enseignants et étudiants.

ACTIVITÉ 11

THÈME	Vivre en français aujourd'hui et demain: une force ou un handicap?
OBJECTIFS	Faire prendre conscience aux jeunes des conditions socio-culturelles et socio-politiques de l'affirmation et de l'épanouissement du fait français. (Objectif 2 du rapport).
TYPES D'ACTION	Réflexion et formation.
ACTIVITÉ PROPOSÉE	Formation de tables régionales de réflexion et de formation, composées de jeunes et d'adultes, à l'exemple de ce qui a été réalisé par le comité du Conseil.
MILIEU ATTEINT	Jeunes et adultes engagés dans des organismes de jeunes vivant dans des régions du Québec où le rapport de force entre le français et l'anglais pose la question de l'avenir du français.

3.2 Tenue d'une rencontre intersectorielle

- CONSIDÉRANT que la question de l'avenir de la langue et du fait français au Québec doit être une préoccupation permanente des différents ministères et organismes pour celles de leurs activités qu'ils destinent à la clientèle des jeunes;

- CONSIDÉRANT que le Conseil croit nécessaire de sensibiliser les ministères et organismes à la question de l'avenir de la langue et du fait français, particulièrement en ce qui a trait aux activités qui s'adressent aux jeunes;

- CONSIDÉRANT que, dans le cadre de l'année internationale des jeunes, le Secrétariat à la jeunesse projette déjà la formation d'une table intersectorielle en vue de rassembler une information pertinente sur les activités des différents ministères et que le Secrétariat envisage aussi la création d'un centre multi-services d'information et de services auprès des groupes de jeunes sur les différents programmes gouvernementaux;

- CONSIDÉRANT que les travaux du comité du Conseil sur les jeunes et l'avenir du français font ressortir clairement un besoin d'information sur ce qui se fait actuellement pour les jeunes dans les différents ministères et organismes;

- CONSIDÉRANT que le Conseil croit nécessaire de véhiculer auprès des ministères et organismes les préoccupations qui ressortent des travaux de son comité sur les jeunes et l'avenir du français;

le comité recommande que le Conseil organise la tenue d'une rencontre intersectorielle consacrée au thème des jeunes et de l'avenir du français. Cette rencontre devrait:

- donner lieu à un échange d'information sur les actions des différents ministères et organismes destinées aux jeunes du Québec de toutes provenances culturelles et favorisant la vie communautaire en français;

- sensibiliser ces ministères et organismes à l'importance de la question linguistique au Québec;

- permettre de véhiculer les préoccupations du Conseil ainsi que leurs recommandations.

3.3 Recommandations aux ministères et organismes

Compte tenu de son analyse de la situation, le comité propose au Conseil de transmettre aux ministères et organismes concernés les recommandations suivantes:

Au Secrétariat à la jeunesse

Le comité recommande que:

- le Secrétariat à la jeunesse tienne compte du caractère interethnique du Québec pour l'ensemble des activités qu'il subventionne;

- le comité recommande que dans l'ensemble des activités qu'il subventionne pour l'année internationale des jeunes, soient insérés des projets faisant appel à la participation des jeunes de toute origine culturelle et visant à développer leur conscience linguistique;

- que soit mis sur pied, dans les meilleurs délais, le centre "multi-services" du Secrétariat à la jeunesse afin que cebui-ci collecte et diffuse de l'information sur les groupes de jeunes et sur les différents services gouvernementaux.

À l'Office de la langue française

Compte tenu de l'objectif de féminisation de la langue, le comité recommande au Conseil d'intervenir auprès de l'Office de la langue française pour:

- que l'Office de la langue française parachève ses travaux de normalisation de certains usages courants de féminisation des termes, notamment en ce qui concerne les titres professionnels;

- qu'il précise les règles syntaxiques de la féminisation;

- qu'une diffusion très large des résultats de ces travaux soit faite en s'inspirant de l'exemple de la publication: "Le français au bureau".

Au ministère de l'Éducation

Compte tenu du niveau de conscience linguistique des jeunes identifié par les membres du comité lors de leur analyse de la situation et compte tenu des observations faites sur l'importance du rôle du ministère de l'Éducation du Québec pour la promotion de la langue française, le comité recommande au Conseil de transmettre au ministère de l'Éducation du Québec les recommandations suivantes:

- que la formation de la conscience linguistique des jeunes soit une préoccupation constante dans l'élaboration des programmes, notamment des programmes d'enseignement du français et de l'histoire;

- que le ministère de l'Éducation du Québec revalorise l'enseignement des langues auprès des jeunes et qu'une attention toute particulière soit donnée à l'enseignement du français et de l'anglais, langues secondes;

- que le ministère de l'Éducation du Québec prenne les mesures nécessaires pour que les jeunes puissent avoir davantage d'occasions de s'exprimer tant oralement que par écrit. Il pourrait favoriser, par exemple, la création de ligues d'improvisation ou de journaux étudiants, etc.;

- que les règles de féminisation de la langue, telles que normalisées par l'Office de la langue française, soient enseignées aux jeunes et utilisées dans l'ensemble des organismes scolaires;

- que le ministère de l'Éducation du Québec tienne mieux compte de la diversité culturelle des écoles, notamment, qu'il mette davantage l'accent sur l'organisation d'activités pédagogiques interculturelles, et qu'il développe des pratiques susceptibles de favoriser les relations interculturelles entre les jeunes, par exemple le parrainage;

- que l'éducation des adultes se préoccupe de la question de l'avenir de la langue et du fait français au Québec et développe à cette fin des programmes de sensibilisation et d'information.

TROISIÈME PARTIE : COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Commentaires des membres du Conseil

L'expérience de réflexion et d'échange sur l'avenir du français au Québec, que des membres du Conseil ont partagée avec des jeunes (18 à 25 ans) au cours d'une dizaine de rencontres, aura été l'occasion pour les deux groupes de prendre conscience d'une double réalité. Nous avons eu ainsi la possibilité de pénétrer plus à fond cet ensemble de valeurs, d'inquiétudes, de projets que porte la jeunesse actuelle et qui était resté jusqu'à ce jour bien théorique pour la plupart d'entre nous; et aussi de saisir avec plus d'acuité toute la gravité des problèmes qu'elle vit dans la conjoncture socio-économique présente. Des statistiques, des résultats de recherche, des reportages,... nous avaient déjà alertés au sujet des difficultés des jeunes qui se cherchent "une place et un rôle valorisant dans la société". Aujourd'hui, c'est de leurs paroles — de leurs questions et de leurs réponses à nos interrogations — que nous avons pu prendre conscience d'une réalité qui nous échappait encore largement.

Les jeunes, quant à eux, ont été aussi peu sensibles à nos questionnements et à nos jugements sur l'histoire et les réalités linguistiques actuelles, que nous avons pu l'être à leurs interrogations au début de notre démarche commune. Ils ont dit très clairement, au point de départ, ne pas se reconnaître dans le discours des vingt dernières années. Et ce n'a été qu'au rythme de la discussion que l'existence de certaines conditions socio-politiques pour assurer l'avenir du français leur est apparue importante.

L'univers des uns est resté étranger à celui des autres, aussi longtemps que les paroles échangées sur des réalités diversement vécues ne sont pas devenues le signifiant d'un même combat pour le développement de la collectivité québécoise.

Les réflexions des membres de ce comité n'ont pas tourné en rond. De leur progrès a émergé un mouvement, une dynamique qui a permis à chacun des participants et au groupe collectivement — bien que des tendances distinctes s'y soient démocratiquement exprimées et que des positions individuelles y aient été reçues — de donner un large accord à la problématique de l'avenir du français telle qu'exposée dans la première partie de ce rapport.

À titre d'exemple de ce cheminement du groupe, on peut dire que les jeunes ont progressivement reconnu l'importance de se référer à des racines historiques et littéraires pour une collectivité désireuse de renforcer son identité culturelle et politique; que par ailleurs les membres du Conseil ont davantage réalisé que l'affirmation des Québécois comme groupe culturel et linguistique particulier en Amérique du Nord ne repose plus seulement sur des luttes revendicatrices et des conduites protectionnistes — bien qu'il faille encore dans la situation présente travailler à préserver les acquis. Cette affirmation s'appuie aussi, et de plus en plus, sur l'expression en français des grands problèmes du monde moderne, tant pour leur analyse que pour la recherche de leurs solutions, (écologie, paix, guerre nucléaire, vie communautaire, décentralisation des pouvoirs, développement de la coopération, partage des richesses, etc.) et la réappropriation "créative" des grandes tendances culturelles mondiales (musique, danse, télévision,

technologie, informatique, etc.). Nous pourrions facilement allonger la liste de ces convergences qui graduellement se sont manifestées en cours de discussion.

Ce cheminement de groupe ne doit cependant pas cacher des sensibilités différentes entre les perceptions des jeunes et les nôtres, masquer des déplacements d'accents sur les réalités linguistiques selon qu'on les ait vécues dans les luttes de la survivance et de l'affirmation ou dans la quiétude des sécurités apportées par l'application de la Charte de la langue française – du moins jusqu'à il y a quelques années, dissimuler des inquiétudes dont l'importance n'apparaît pas avec la même intensité chez les jeunes. C'est pourquoi nous désirons attirer l'attention de nos collègues du Conseil sur certaines inquiétudes que nous avons ressenties tout au long des travaux et qui ne sont pas partagées avec la même intensité par les jeunes. Celles-ci concernent la qualité du français, le français, langue de travail, les racines culturelles et linguistiques de la collectivité, enfin, les conditions sociopolitiques liées au maintien du statut de la langue.

La qualité du français

La qualité du français, et particulièrement celle du français écrit par les jeunes, préoccupe beaucoup plus les conseillers que les jeunes participantes et participants du comité. Tout en reconnaissant que, collectivement, des progrès ont été enregistrés quant au nombre de Québécois qui maîtrisent mieux la langue française, il n'en demeure pas moins que durant la même période, les exigences linguistiques exprimées dans les milieux de travail et dans les milieux d'enseignement supérieur ainsi que les besoins pour une insertion fonctionnelle dans la collectivité

québécoise se sont eux aussi considérablement accrus et élargis à une part plus grande de la population. Des progrès importants doivent alors être accomplis tout autant pour l'apprentissage du français, langue maternelle, que pour celui du français, langue seconde. À cet égard, le rôle du ministère de l'Éducation nous apparaît essentiel et nous suggérons que les travaux du comité du Conseil sur l'enseignement du français, langue maternelle, donne lieu à une étroite collaboration avec les services de ce ministère responsables de cet enseignement.

Le français, langue de travail

Comme on peut le voir, en outre, à la lecture du rapport, la question du français, langue de travail, n'a pas été abordée, ou très peu, à l'occasion de nos discussions. L'existence d'un autre comité du Conseil dont les travaux porteront largement sur cette question, l'entrée récente d'une partie seulement des participantes et des participants sur le marché du travail, ont amené les membres du comité à ne pas aborder systématiquement cette question. Il va sans dire, toutefois, que cette question de l'utilisation d'une langue française de qualité, répondant à la fois à la réalisation de l'objectif de francisation des entreprises et aux besoins exprimés par les employeurs et les travailleurs, est à nos yeux très importante et qu'elle devrait faire l'objet, comme prévu, d'études approfondies et de recommandations du Conseil au Ministre responsable des politiques linguistiques.

Les racines culturelles et linguistiques de la collectivité

La culture des jeunes semble en être une d'expressions spontanées vécues dans la quotidienneté et sans lien, ou si peu, avec la vie

culturelle et linguistique du passé. Loin de nous cependant l'idée que ces jeunes ne soient pas des "personnes de culture"; ils le sont à leur façon en combattant des idéologies dominantes, en adhérant à des attitudes façonnées chez les penseurs de la modernité, en adoptant des manières de voir et de vivre intimement liées au préoccupations fondamentales du monde contemporain, etc. Mais pour nous, cette culture vécue et vivante marque une profonde rupture dans l'évolution culturelle et linguistique du Québec. Elle est peu enracinée — même sur le plan de la simple information — dans ce mouvement collectif qui a pour une large part mené au stade actuel du développement culturel et linguistique du Québec. Nous croyons, pour notre part, que "l'homme de l'avenir", comme le dit Nietzche,"est celui qui aura la plus longue mémoire" et qu'il faut, en conséquence, trouver les moyens adéquats pour que les jeunes puissent se réapproprier le passé francophone du Québec. Dans cette perspective, par exemple, l'enseignement de l'histoire et celui de la littérature universelle de langue française doivent avoir une priorité beaucoup plus grande que celle accordée par le groupe de jeunes. Nous suggérons donc que le Conseil prenne les moyens nécessaires pour faire connaître son avis à ce sujet au Ministre de l'Éducation et lui propose des mesures susceptibles de modifier la situation actuelle.

Les conditions socio-politiques liées au maintien du statut de la langue française

L'analyse des conditions socio-politiques liées au maintien du statut de la langue française est peu élaborée dans ce rapport. Le comité a quand même voulu retenir, sur le plan des objectifs à atteindre, celui de la formation de la conscience linguistique. Dans les stratégies qu'ils proposent, les jeunes privilégient alors le recours au nouveau modèle de regroupement des individus autour de collectifs d'intérêts

locaux. Certes, l'utilisation de ce moyen peut permettre le développement d'une conscience collective locale. Mais la question de la langue étant une question collective nationale, comment pourra se faire l'articulation "prise de conscience collective locale — prise de conscience collective nationale"? Nous pensons que cette question devra faire l'objet d'une vigilance particulière dans l'analyse de l'évolution de la conscience linguistique des jeunes, faite par la Direction des études et recherches, et que le Conseil devra éventuellement prendre position et bien faire connaître qu'elles sont, à son avis, les conditions socio-économiques minimales du développement d'une société de langue française en Amérique du Nord.

Ces commentaires et propositions des membres du Conseil qui ont participé aux travaux de ce comité ne remettent pas en cause, comme on peut le constater, le bien fondé et la pertinence de la problématique établie dans la première partie du rapport. Ils ne viennent qu'accentuer certains éléments déjà présents dans cette problématique. Ils n'entrent pas non plus en contradiction avec le programme d'action proposé par les jeunes comme mesure indispensable pour assurer un meilleur développement de la conscience linguistique des jeunes. Nous sommes d'accord avec ces propositions et nous proposons unanimement que le Conseil en recommande la mise en oeuvre immédiate au Ministre responsable de la politique linguistique du Québec. L'évolution récente de la conjoncture linguistique ainsi que notre démarche conjointe au sein de ce comité du Conseil nous ont convaincus que, aujourd'hui davantage qu'hier encore, les jeunes sont l'avenir du français au Québec. De leur engagement et de leur motivation dépendra largement que le Québec se dissolve dans le grand ensemble nord américain ou devienne un pôle agissant et rayonnant de la francophonie mondiale.

ANNEXES

IDENTITÉ POLITIQUE DES JEUNES ET AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Travail remis au Conseil de la langue française
pour l'atelier des jeunes sur l'avenir du français
au Québec

Août 1984

Agnès Billa
François Rocher

IDENTITÉ POLITIQUE DES JEUNES ET AVENIR DE LA LANGUE FRANCAISE AU QUÉBEC

D'aucuns reconnaissent que la jeunesse se trouve à l'heure actuelle en pleine crise d'identité politique. Les belles heures du mouvement étudiant sont évoquées avec nostalgie et bien peu prédisent une mobilisation aussi intense de la jeunesse québécoise autour d'un projet commun de société. Il semble d'ailleurs s'être produit un divorce entre le projet de la jeunesse, s'il en est un, et ce qu'on appelle, faute de mieux, la question nationale. Dans une conjoncture économique difficile, les problèmes de la quotidienneté occupent une place prépondérante dans les préoccupations d'une large partie de la jeunesse: aurons-nous un emploi? De quoi sera fait notre avenir? Les valeurs dominantes sont conservatrices: aux actions collectives se sont substituées les actions individuelles. Les héros de l'heure, tels Michael Jackson et Boy George, véhiculent l'image d'un monde idyllique où la non-conformité n'est plus provoquante. La guerre froide persistante entre les deux Grands et la prolifération des armes nucléaires laissent planer la menace d'un conflit sur lequel la jeunesse a bien peu d'emprise.

Ce constat général ne doit cependant pas nous conduire à adopter une attitude défaitiste. Si plusieurs facteurs confirment cette tendance, il n'en demeure pas moins que le débat sur l'avenir est engagé et alimenté au sein de la jeunesse québécoise. Les formes qu'il adopte sont multiples et les lieux où il se déroule, diversifiés. Ainsi, depuis quelques années, nous avons assisté à la prolifération de groupes et d'organismes de jeunes réfléchissant sur des questions d'actualité et proposant un projet de société original. Évidemment, ces regroupements ne représentent pas la "masse" de la jeunesse québécoise. Toutefois ces militants constituent la version québécoise de ce que Marylin Ferguson identifiait comme la "conspiration du verseau", c'est-à-dire un mouvement diffus

où les changements collectifs passent par une modification des attitudes personnelles, où les problèmes sont redéfinis en de nouveaux termes et où les notions de communautarisme, d'écologisme et de conscience planétaire sont largement développées.

Cette courte étude vise dans un premier temps à présenter la façon dont s'articule dans les groupes de jeunes la réflexion sur l'avenir: avenir de la jeunesse, avenir du projet politique québécois, avenir du fait français en Amérique. Il s'agit bien entendu d'un premier coup de sonde où, un peu comme l'image renvoyée par un sonar, les contours sont flous tout en permettant d'identifier l'objet avec assez de précision. Le caractère intuitif de cette démarche reflète par ailleurs assez bien la réalité de la jeunesse québécoise où l'on note une absence de synthèse des différents courants de pensée et où, de surcroît, ces derniers semblent encore à l'état embryonnaire.

Problématique

La question de l'avenir de la langue française ne saurait se poser indépendamment de celle du dynamisme de la culture québécoise et, plus largement, du projet politique porté par le peuple québécois. La notion d'identité politique est entendue ici dans son sens le plus global, celui d'un projet de société, d'une vision à long terme de ce que doit être l'avenir et des chemins qui doivent nous y conduire. À cet égard, l'identité politique de la jeunesse se réfère à la façon dont le futur est entrevu et, en cela, cette identité dépasse les affinités partisanes et l'attachement aux institutions politiques traditionnelles. L'absence de consensus au sein de la jeunesse n'est nullement surprenante, tout comme la diversité des options politiques dans le "monde des aînés" est jugée démocratiquement saine.

Le problème ne provient donc pas de la multiplicité des réflexions à caractère politique mais plutôt du fait qu'elles semblent, à prime abord, évacuer toute référence à la question linguistique et à la problématique traditionnelle du nationalisme québécois. S'agit-il du rejet du nationalisme, de la définition d'un nouveau projet qui englobe le premier ou, tout simplement, d'une perte de conscience des impératifs qui assurent la vitalité de la société québécoise?

Ce que nous voulons vérifier se rapporte à la manière dont se conjuguent les préoccupations à caractère linguistique aux projets politiques de la jeunesse. Si l'hypothèse du divorce entre le discours nationaliste traditionnel, articulé principalement autour de la maximisation des pouvoirs politiques de l'État, et les aspirations actuelles de la jeunesse s'avère fondée, faut-il en conclure que le fait français en Amérique est condamné? Nous ne le croyons pas! Le "vouloir vivre collectif" de la jeunesse porte en lui-même le germe du dynamisme de la société québécoise.

L'adéquation entre nationalisme et avenir du français, même si elle constitue un élément de la continuité de la société québécoise, est quelque peu réductrice. Même si la question de l'avenir du français appelle un projet politique, elle nécessite avant tout un attachement profond aux éléments qui composent la spécificité québécoise, la langue étant probablement le signe le plus apparent de cette spécificité. Cet attachement n'a rien de sentimental ou de folklorique mais exprime plutôt une identité collective à laquelle les jeunes tiennent autant que leurs aînés. Le défi n'est pas tant de conserver ou de préserver la langue (un combat d'arrière-garde et foncièrement défensif) mais au contraire d'assurer que le français peut encore être à la source du développement collectif et s'imposer dans le monde du travail, du loisir et même de la technologie. Cet attachement exprime la fierté

d'être. Cependant il ne doit pas induire des coûts sociaux et individuels trop lourds à porter: des emplois de seconde zone, une production culturelle soumise à une concurrence déloyale de la part de nos voisins du sud, etc. L'avenir du français découle de la capacité du Québec à vivre au présent et non à magnifier le passé.

Ce qu'il importe maintenant pour nous de comprendre, c'est comment la jeunesse, ou une certaine jeunesse, juxtapose la réflexion politique et ce qu'on peut appeler la "conscience linguistique". Cette étape s'avère essentielle si nous désirons présenter des stratégies d'intervention qui tiennent compte des préoccupations des jeunes et des groupes qui les représentent.

Identité politique et groupe de jeunes

C'est en nous adressant au secrétariat québécois de la jeunesse que nous avons tenté d'établir une liste des groupes de jeunes au Québec. Nous avons pu ainsi recenser près d'une trentaine d'organismes. Dans les pages suivantes, nous n'en décrirons que le tiers. Nous avons procédé de cette manière en raison du très grand nombre d'organismes qui offrent des services, des activités aux jeunes sans être opérés par des jeunes: c'est le cas, entre autres, des bureaux de consultation-jeunesse.

Pour offrir un tableau aussi complet que possible de la situation de la "jeunesse organisée" au Québec, nous avons tenté de retenir pour étude des groupes de jeunes oeuvrant dans divers domaines: l'éducation, le travail, l'environnement, l'économie et la politique. Il nous faut cependant souligner que la documentation dont nous disposions concernait surtout des groupes de la région de Montréal. Notre brève étude ne peut donc prétendre englober tout le Québec.

Avant de dégager pour l'ensemble des mouvements de jeunes leur position sur la question linguistique, nous présenterons en

un paragraphe chacun des groupes. Nous avons voulu saisir, à travers les buts et les actions de ces groupes de jeunes, les préoccupations politiques d'une partie des jeunes du Québec.

- ANEQ (Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec)
  secteur d'activité: l'éducation
  buts et actions: défense et promotion des intérêts académiques, économiques et sociaux des étudiants et étudiantes. L'Association met de l'avant l'unité du mouvement étudiant québécois, la création d'une seule association étudiante "nationale", la lutte au chômage. Une de ses luttes récentes visait à dénoncer la loi 32 sur l'accréditation des associations étudiantes ainsi que le REC (règlement des études collégiales).

- RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec)
  secteur d'activité: l'éducation
  buts et actions: démocratisation de l'université par une participation étudiante aux structures. Promotion d'une pédagogie davantage axée sur la pratique. Implication dans la communauté.

- FAECQ (Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec)
  secteur d'activité: l'éducation
  Nous n'avons pas réussi à obtenir des informations sur ce groupe.

- RAJ (Regroupement autonome des jeunes)
  secteur d'activité: le travail
  buts et actions: parité de l'aide sociale pour les jeunes assistés sociaux de moins de 30 ans. Retrait des programmes gouvernementaux actuels pour la création d'emplois. Etablissement d'un nouveau programme de création d'emplois non-militariste.

Note: Le comité 18-30 ans de l'ADDS (Association de défense des droits sociaux) reprend les mêmes revendications. Nous le mentionnons même si ce comité de l'ADDS ne peut être considéré comme un groupe de jeunes autonomes.

Dans le même ordre d'idées, des organismes comme le MAC (Mouvement Action-Chômage) travaillent sur d'autres revendications dans le secteur du travail. Certaines de ces revendications touchent la situation des jeunes. Nous ne pouvons cependant les considérer comme relevant d'un groupe autonome de jeunes.

- La Jeune Chambre de commerce de Montréal
  secteur d'activité: l'économie
  buts et actions: regroupement de jeunes gens désireux de participer bénévolement à l'essor (...) de leur milieu. Etablissement de relations amicales entre les membres de l'association et le milieu des affaires: soupers-causeries, conférences, tournois de golf, etc.

- Enjeu-Environnement
  secteur d'activité: l'environnement
  buts et actions: promouvoir la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement. Développer les qualités favorisant l'implication sociale.

Outre ces groupes de jeunes travaillant dans un secteur en particulier, nous avons recensé des groupes de jeunes qui sont davantage des lieux de regroupement de la jeunesse autour d'un thème général. Citons entre autres IMAJ 85 et ENGAJ.

- IMAJ 85 (Initiative d'un mouvement d'animation-jeunesse)
  buts et actions: "organisation" de l'année internationale de la jeunesse en 1985 selon les besoins et les aspirations aux plans local et régional, en fournissant un soutien par le biais de l'animation. Au-delà de l'événement que sera l'année internationale de la jeunesse, IMAJ 85 veut aussi promouvoir la mise en place de solutions concrètes aux problèmes des jeunes.

- ENGAJ (Ensemble dans les groupes d'action jeunesse)
  buts et actions: campagne pour la création d'un fonds de développement et de solidarité communautaire auquel participeraient les organisations patronales, syndicales et autres. Ce fonds de 1 milliard de dollars serait utilisé pour tenter de résoudre le problème du chômage chez les jeunes, dans une perspective nouvelle: l'effort de toute la communauté.

Les groupes décrits dans les pages précédentes constituent l'essentiel de notre échantillon. Ils ne permettent cependant pas de rendre compte de toutes les préoccupations de la jeunesse. Ainsi les jeunes féministes se joignent à des groupes de femmes et non pas à un groupe de jeunes.

Pour pouvoir étudier le domaine du politique (à proprement parler) nous avons retenu deux derniers groupes de jeunes qui ne sont pas des groupes autonomes. Il s'agit du comité d'action politique des jeunes du Parti Québécois et de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec.

- Comité d'action politique des jeunes du P.Q.
  Directement lié à l'idéologie et à la stratégie du parti dont il est issu, ce comité de jeunes reflète bien les préoccupations actuelles de la jeunesse québécoise. Ils traitent des thèmes dont parlent les groupes de jeunes autonomes: l'emploi, l'environnement, la paix.

Le comité des jeunes du P.Q. tranche cependant sur tous les autres par l'importance qu'il accorde dans son action et sa réflexion à la question nationale, et plus précisément à l'option de l'indépendance du Québec.

Les autres groupes de jeunes que nous avons étudiés ne soulevaient jamais dans leurs documents et leurs revendications, la question nationaliste. Il est évident dans la manière dont s'expriment les porte-parole des jeunes (à l'exception des représentants du PLQ) que pour eux le lieu, le territoire de leurs actions, de leurs projets est le Québec. Cette situation, cette identité semblent être acquises; on ne semble pas éprouver le besoin de poursuivre la réflexion sur cette question.

Par ailleurs, le comité des jeunes du P.Q., tout en portant le débat nationaliste, ne réussit pas à réconcilier son nationalisme qu'il veut "rationnel" et "les nouvelles valeurs (...) qui viennent brouiller la question nationale...". Le pacifisme, l'écologisme et la décentralisation s'accommodent mal de la volonté du P.Q. de rapatrier les centres de décision au Québec; on craint qu'un centralisme ne fasse que se substituer à un autre.

Les difficultés qu'éprouve le comité des jeunes du P.Q. à "réactualiser le nationalisme" (pour reprendre son expression) ne laisse pas entrevoir un regain prochain d'intérêt des jeunes en général pour cette option politique.

- Commission jeunesse du PLQ
  À l'encontre du comité des jeunes du P.Q., la Commission jeunesse du PLQ, dans ses documents de congrès de 1984, ne traite pas de la question nationale. Les résolutions des jeunes délégués portent sur le travail (chômage, bien-être social, etc.), l'éducation (prêts et bourses, participation aux structures), l'environnement.

Ce survol rapide de quelques groupes de jeunes, autonomes pour la plupart, permet de constater que l'hypothèse du divorce entre le discours nationaliste traditionnel et les aspirations actuelles de la jeunesse semble juste.

À partir de cette constatation, il nous faut envisager l'étape des stratégies d'intervention auprès des groupes de jeunes en faisant preuve de beaucoup de réalisme. La question nationale ne faisant pas du tout partie des préoccupations des jeunes, il va être très délicat de tenter de réintroduire cette question dans les groupes de jeunes, sans se faire taxer d'ingérence.

Stratégies d'intervention

La présentation sommaire de l'état de la réflexion au sein de divers groupes de jeunes nous a permis de constater un certain nombre de réalités. D'abord les revendications à court terme, souvent à caractère économique, prennent le pas sur les réflexions approfondies. Ensuite, sauf exception, l'approche nationaliste traditionnelle ne semble pas soulever de passion, voire même d'intérêt auprès de la majorité des organismes. Malgré cette coupure, de nouvelles approches semblent poindre à l'horizon; elles ont comme point commun une vision totalisante de l'avenir. En fait, à l'heure actuelle, une nouvelle perception de la société québécoise est en train de se réaliser au sein des jeunes québécois. Et, comme toute nouveauté, il est difficile d'en préciser les termes et d'en percevoir les implications.

Les stratégies que nous proposons visent des objectifs limités et s'adressent, pour l'instant, à la portion plus articulée des jeunes Québécois. Il s'agit essentiellement:

1. de donner la parole aux jeunes afin qu'ils puissent exprimer comment la question linguistique s'intègre à leurs préoccupations actuelles;

2. de réanimer l'intérêt de gens de milieux divers pour la question de la langue et, éventuellement, de redéfinir les termes du débat.

Ces deux objectifs sont le fruit d'une observation et d'un pari. Dans un premier temps, mentionnons que l'expérience de l'atelier des jeunes sur l'avenir de la langue française nous a permis de constater que si, au départ, nous étions peu éveillés ou apparamment

avions peu réfléchi à la problématique linguistique, le fait d'avoir été interpellés pour approfondir la question nous a révélé que nous avions beaucoup de choses à dire et que le débat ne manquait pas de nous intéresser. Passé l'étonnement du début, nous avons découvert que, tout compte fait, cette question suscite encore chez nous de la curiosité et que tout n'a pas été dit.

De plus, si la langue a fait l'objet de discussions, ce fut presque toujours au terme de bilans et d'évaluations et bien peu dans une perspective d'avenir. Or l'avenir intéresse les jeunes. Le pari que nous prenons découle de ce qui précède. Nous croyons qu'il est possible de poursuivre et d'étendre la réflexion que nous avons entreprise et de développer l'intérêt des jeunes par voie de contagion. Si nous avons eu des choses à dire, il en sera probablement ainsi pour d'autres jeunes. Ne nous méprenons cependant pas sur nos intentions. Il est peu probable que nous puissions susciter un enthousiasme délirant chez la jeunesse pour la question linguistique. Toutefois, il nous semble impérieux de réactiver le débat sur une base aussi large que possible et de donner l'occasion à un plus grand nombre de personnes de se commettre et de se préoccuper de l'avenir de la langue et du développement d'une conscience linguistique.

Finalement, avant de présenter nos moyens d'action, rappelons les propos d'Andrée Fortin qui nous apparaissent fort pertinents: "La vie culturelle - comme la vie biologique - doit être réinventée (...) à chaque moment. La vie du français en Amérique ne dépend pas que des politiques gouvernementales; celles-ci tout au plus peuvent servir de balises, de garanties, à l'intérieur desquelles les gens doivent faire l'histoire, prendre le pouvoir réel. Il importe d'inventer le Québec, pas seulement de le "bâtir" selon les plans importés d'ailleurs; et pour le faire, bien sûr, il faut utiliser comme matériau notre histoire et notre folklore mais sans avoir peur de s'en sortir."

Ainsi, s'il est une chose que l'on ne peut imposer, c'est bien le sentiment d'identité et la volonté de créer, de développer et de participer à un projet collectif. Cependant, nous nous devons d'offrir des occasions pour que la question de l'avenir de la langue française soit débattue et réappropriée par la jeunesse. C'est dans cet esprit que nous proposons:

1. la formation d'un ou plusieurs groupes de recherche sur les jeunes, la conscience linguistique et l'avenir du Québec;

2. la mise sur pied d'un concours d'essais à caractère politique, auprès des jeunes.

1. Formation de groupes de recherche

Comme nous venons de le mentionner, la réflexion sur l'avenir de la langue française ne peut être imposée. La voie que nous privilégions est celle d'un regroupement de personnes représentant différents courants de pensée chez les jeunes et provenant de groupes déjà structurés. Ayant pour mandat d'approfondir le débat sur la question linguistique versus les projets politiques portés par les jeunes, ce groupe de recherche nous permettrait de mieux circonscrire les différentes tendances qui existent actuellement dans la jeunesse, de voir comment elles délaissent ou intègrent la problématique linguistique.

Pour relancer sur une base élargie les questionnements du groupe ou le résultat de ses réflexions, nous proposons qu'à moyen terme soit fondée une publication qui rendrait compte périodiquement (2 à 4 fois par année) des préoccupations du groupe. Cette publication, dans le style "dossiers de recherche sur la conscience linguistique des jeunes", pourrait éventuellement faire appel à des "collaborateurs" issus des milieux de jeunes. Cette publication constituerait en quelque sorte un stimulant précieux pour les membres

du groupe et, ce qui importe tout autant, assurerait une certaine visibilité au questionnement sur l'avenir de la langue. De plus, la publication serait l'occasion de redéfinir les termes de la problématique nationaliste en fonction des préoccupations actuelles et des nouvelles intuitions portées par les jeunes.

Nous pouvons formuler schématiquement le projet dans les termes suivants:

. Objectifs:
- permettre à des jeunes de se réapproprier le débat sur la langue française en fonction de leurs préoccupations;
- réfléchir sur la manière d'intégrer ce débat aux projets sociaux et politiques des jeunes;
- rendre compte publiquement de l'état de la réflexion pour sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes.

. Plan d'action: Pour permettre que ce projet soit perçu pour ce qu'il est, soit un forum où toutes les tendances sont acceptées, et non comme une entreprise de récupération de la jeunesse de la part du gouvernement québécois, il serait préférable de demander aux organismes de jeunes de transmettre l'invitation à des personnes susceptibles de s'intéresser à la question plutôt que d'exiger une représentation formelle. Comme il ne s'agit pas d'une table de concertation mais bien d'un lieu de recherche, mieux vaut que les participants y viennent sur la base de leurs intérêts personnels plutôt que par obligation de représenter un groupe.

- Suites: Outre les publications qui émaneraient de ce groupe de recherche et de réflexion, nous pensons qu'à long terme il serait possible d'organiser un symposium

de la jeunesse sur l'avenir de la langue française. Ce projet devrait être évalué en fonction de l'intérêt soulevé par les travaux du groupe.

2. Concours d'essais politiques

Le premier projet s'adresse à un public fort restreint, du moins dans sa première étape; on pourrait presque parler d'un public trié sur le volet. Cette seconde stratégie vise une clientèle plus vaste et propose un travail davantage ponctuel. Il s'agit de mettre sur pied un concours invitant les jeunes à réfléchir sur l'avenir du français, dans le cadre d'essais littéraires.

Nous croyons que la tenue d'un tel concours, sous les auspices du Conseil de la langue française, pourrait intéresser bon nombre de jeunes. De plus, compte tenu de la campagne de promotion que le concours nécessiterait auprès de tous les milieux de jeunes (écoles, groupes de jeunes), cette stratégie permettrait de sensibiliser plusieurs jeunes à la question.

Il faudrait idéalement que les gagnants du concours soient primés et que les meilleurs essais fassent l'objet d'un ouvrage dont le format pourrait ressembler à celui des Douze essais sur l'avenir du français au Québec. Ainsi la promesse de publication et les prix en argent pourraient constituer des atouts suffisants pour assurer une participation intéressante.

Il serait pertinent que le jury soit composé au moins majoritairement de jeunes.

Conclusion

Les stratégies d'intervention que nous proposons dans ce document n'ont rien de révolutionnaire. Elles n'en constituent pas

moins une approche réaliste pour réintroduire le débat sur la langue française. Les constats auxquels nous sommes arrivés peuvent sembler démobilisants. Nous croyons plutôt qu'une évaluation "honnête" de la situation des groupes de jeunes nous permettra d'adopter des moyens qui, tout en semblant peu éclatants, peuvent relancer une problématique actuellement en hibernation.

Il est à souhaiter que la mise en commun de toutes les stratégies élaborées durant l'été pour l'atelier de réflexion débouchera sur une approche dynamique et diversifiée rendant compte de la situation des jeunes.

RÉFLEXIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE MATERNELLE

Travail remis au Conseil de la langue française
pour l'atelier des jeunes sur l'avenir du français
au Québec

Septembre 1984

Réjean Côté

Je dois, dans un premier temps, avouer ma stupéfaction devant le nombre extraordinaire d'études, de dossiers et d'analyses que j'ai pu trouver concernant l'influence de l'école sur la situation de la langue française.

Je dois aussi admettre qu'à la lecture de ces documents, j'ai vite compris qu'il était utopique, dans le cadre de ma démarche, de tenter d'apporter des solutions à cette problématique. En effet, je me suis rendu compte qu'il serait très difficile d'aborder ce sujet sans apporter des précisions terminologiques et sémantiques qui, ne m'étant pas familières, risqueraient de rendre ce texte incomplet et d'une telle "grossièreté" pour les spécialistes, que j'ai décidé de m'en tenir à un essai plus personnel, et surtout, beaucoup plus modeste.

Vous retrouverez donc, dans ce texte, une analyse très sommaire de l'enseignement du français langue maternelle, comprenant quelques précisions sur les deux grandes tendances existantes, la perspective normative et la perspective descriptive. Par ailleurs, vous remarquerez qu'une autre préoccupation se dégage de ma réflexion, concernant l'influence de l'information et des medias en général sur le fait français.

L'enseignement du français langue maternelle

On se questionne sur l'avenir de la langue française et on se propose de trouver différents moyens nous permettant de sauvegarder et même d'enrichir la qualité de la langue française. Mais, au départ, la qualité de la langue ne repose-t-elle pas sur l'enseignement de celle-ci?

Dans cette optique, il m'apparaît intéressant de tenter de démystifier l'enseignement du français au Québec. Précisons que je ne m'attarderai qu'à l'enseignement du français comme langue maternelle.

Si plusieurs personnes croient à une diminution de la qualité du français écrit d'autres, par contre, soulignent le développement de la lecture et du goût de lire de même que l'amélioration de l'expression orale chez les jeunes d'aujourd'hui. Qu'en est-il exactement ou plutôt, quel rôle l'école a-t-elle joué à ce niveau?

Évaluer la qualité de l'enseignement du français langue maternelle n'est pas chose aisée et ce texte n'y prétend pas. Mon objectif est plutôt de relater quelques événements historiques qui, au Québec, ont donné lieu à des débats passionnés sur cette question qui ne semble plus aujourd'hui être à l'ordre du jour...

En effet, de la fin des années soixante jusqu'au milieu des années soixante-dix, chaque congrès annuel de l'Association québécoise des professeurs de français (A.Q.P.F.) donnait lieu à des débats passionnés et orageux sur la question de la nécessité d'enseigner un français de qualité. D'une part, il y avait la tendance qui priorisait l'enseignement normatif de la langue française et, d'autre part, le fort mouvement de valorisation collective de la population du Québec en ce qui concerne la variété linguistique du parler, mouvement initié par le groupe Parti-pris, les défenseurs du "joual" ou encore de la tendance priorisant l'enseignement descriptif de la langue francaise. Mais avant d'examiner plus en détail cette époque, il importe de définir ce que l'on entend par perspective normative et perspective descriptive.

La perspective normative

La perspective normative repose sur des critères fortement concentrés sur la conception d'un code linguistique unique dont les qualités de cohérence interne, d'esthétisme et d'efficacité sont en quelque sorte immanentes. Cette perspective met l'accent sur le code écrit, elle nous rappelle que les langues sont régies par des conventions orthographiques et grammaticales et que la société considère ces conventions comme des normes de qualité. En somme, dans cette perspective, le seul usage de qualité est celui des dictionnaires et des grammaires.

La perspective descriptive

Par opposition à la perspective normative, la linguistique descriptive a démontré le caractère essentiellement arbitraire de tout code linguistique ainsi que l'existence dans toutes les langues de nombreuses variétés. Dans la perspective descriptive, il devient acceptable de ne pas parler comme on écrit et d'utiliser des termes différents au Québec et en France, à la télévision et à la maison, avec des étrangers et avec des intimes, etc... La qualité de la langue n'est plus fonction du respect d'un code abstrait et artificiel mais de l'usage approprié de ce code en fonction des circonstances. L'usage de la perspective descriptive est justifié par l'intercompréhension qu'elle permet chez les usagers, en répondant à différentes spécificités géographiques, culturelles et sociales.

Donc, la perspective normative fait porter l'accent sur les éléments linguistiques (code), alors que la perspective descriptive met en relief les circonstances d'utilisation du code.

Signalons, pour nous situer dans le débat, que depuis plusieurs générations, les professeurs de français, surtout au primaire, ont une conception normative de la qualité de la langue. En effet, des études nous démontrent que les enseignants du primaire accordent une importance considérable à l'apprentissage de la langue écrite. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps, avant 1969, l'enseignement portait presque exclusivement sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.[1]

Comme vous pouvez l'imaginer, le débat se résumait à une confrontation entre, d'une part, les défenseurs du normatif qui prétendaient que la qualité de la langue se mesurait à partir des critères orthographiques et grammaticaux de l'écrit et, d'autre part, ceux qui affirmaient que la langue parlée par les enfants, que ce soit du "joual" ou non, avait droit de présence à l'école. Indiquant que l'enseignement du français devait répondre à des contextes et à des besoins géographiques, culturels et sociaux différents, les défenseurs de la perspective descriptive considéraient que cet usage se justifiait par la constatation de l'existence réelle au Québec de ces différents contextes et besoins.

On remarque aussi que ce débat théorique trouva son "aboutissement" lors du congrès de l'A.Q.P.F. à l'automne 1977. À cette occasion, une trentaine de résolutions concernant la norme du français dans les écoles du Québec y furent approuvées. Voici les principales:

---

[1] En 1969, la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation du Québec rendait public Le Programme-cadre de français qui demandait aux enseignants de partir de la langue parlée par les enfants et ce, en préconisant de l'expression orale.

-Que la norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici. Le français standard d'ici est la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle;

-Que l'objectif des cours de français soit d'amener les élèves à maîtriser le français standard d'ici, tant à l'oral qu'à l'écrit;

-Que l'un des objectifs de l'enseignement du français soit de faire prendre conscience à l'enfant des variations linguistiques reliées aux diverses situations de communication;

-Que l'acquisition du français standard se fasse en respectant les conditions naturelles d'apprentissage de la langue;

-Que l'attitude de l'enseignant soit caractérisée par le respect de la langue de l'enfant et évite toute expression de blâme ou de condamnation.

Par ces résolutions, l'A.Q.P.F. prenait position en faveur d'un enseignement du français qui tiendrait à la fois de l'approche normative et de l'approche descriptive. Ces résolutions, favorablement accueillies par le ministère de l'Éducation ont, semble-t-il, mis fin au débat.

Une des dimensions les plus importantes de cette problématique consiste selon moi dans la place qu'a prise ce débat à l'intérieur des médias. En effet, en avril 1975, Lysiane Gagnon, journaliste à La Presse, avait rendu le débat public par la rédaction d'une série d'articles. De par le ton de ceux-ci, la population québécoise avait eu l'occasion de s'intéresser à ce sujet de "spécialistes".

Si je me permets de faire un lien entre la couverture de presse de 1975 et celle dont a bénéficiée le récent congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.), j'ai tendance à considérer qu'en 1975, le contexte social ainsi que la qualité de l'information avaient permis de mieux stimuler l'intérêt de la population pour le sujet.

Cette constatation m'amène à lancer quelques questions. Pourquoi n'insiste-t-on pas plus sur l'importance d'informer les gens en ce qui a trait à la situation de la langue française au Québec? À qui appartient cette responsabilité, ce rôle d'informateur et de stimulateur du fait français au Québec? Aux nationalistes? Au gouvernement du Québec? Au Conseil de la langue française? Aux jeunes?

Cette stimulation n'est-elle pas absente depuis que la loi 101 semble avoir réglé tous les problèmes?

Je crois donc que, dans une société comme la nôtre, un organisme, quel qu'il soit, se doit de questionner la population de façon permanente sur des sujets aussi fondamentaux que celui qui nous préoccupe. Cet organisme devrait idéalement bénéficier des outils de communication les plus efficaces.

Finalement, on doit se demander si la création d'un organisme qui aurait comme mission de stimuler l'intérêt de la population pour la situation du français, les créations littéraires ainsi que pour toute autre forme d'expression de notre culture française ne serait pas la bienvenue.

LA COMMUNAUTÉ ITALIENNE

Travail remis au Conseil de la langue française
pour l'atelier des jeunes sur l'avenir du français
au Québec

Août 1984

Antoinette Melchiorre

L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ITALIENNE

Ce n'est qu'au début du XVII^{e} siècle que les Européens se sont implantés en Amérique du Nord. Parmi les colons français qui sont arrivés au début du XVII^{e} siècle, il y avait des ressortissants de la péninsule italienne.

Ces ressortissants, dans une large mesure, sont demeurés dans la colonie et s'y sont complètement intégrés dans la communauté française.

Ce n'est qu'au XVII^{e} siècle que l'immigration italienne a connu un caractère plus permanent lors de la deuxième vague. Mais pour le gouvernement canadien et ses agents d'immigration, les Italiens n'étaient pas de "bons immigrants" puisqu'ils ne devaient pas être employés au Canada en tant que cultivateurs. C'étaient les immigrants du Nord et du centre de l'Europe qui "socialement" étaient visés pour coloniser l'Ouest canadien. Les Italiens devaient travailler pour les chemins de fer.

Même si la politique d'immigration canadienne est une politique sélective dont l'objectif principal, à l'époque, est l'établissement de fermiers sur les terres, les Italiens n'ont pas eu ce privilège étant considérés par les autorités gouvernementales canadiennes comme de très mauvais colons, sinon comme une "race inférieure". Cela montre le caractère discriminatoire, sinon raciste, de la politique canadienne au niveau de l'immigration. Les Européens du Sud, notamment les Italiens, sont extrêmement désavantagés dans la structure sociale canadienne. Ils constituent une faible minorité de la classe dirigeante et une large majorité d'entre eux, de loin supérieure à la moyenne générale, constituent

les travailleurs les plus mal rémunérés et non-spécialisés. Les Italiens sont le groupe qui, historiquement, a eu le moins accès aux activités agricoles. Dans ce cadre, les Italiens sont nettement défavorisés. Ils constituent un groupe national exploité, sinon surexploité. "Pour ce groupe, un Canada soi-disant multiculturel, implique la discrimination sociale. Ils ont contribué à construire un pays qui implique la discrimination sociale. Ils ont contribué à construire un pays qui les a remerciés en les laissant au bas de l'échelle sociale. Pays d'espoir pour les Italiens, le Canada n'a montré que la discrimination pour une bonne majorité d'entre eux. C'est un pays ossifié où la mobilité sociale est très faible."[2]

Les immigrants italiens ont quitté leur pays d'origine essentiellement pour des raisons économiques. En venant au Québec, ils visaient une augmentation substantielle de leur niveau de vie. Un certain nombre de ces travailleurs immigrants quittaient des activités agricoles qui souvent n'étaient rémunérées qu'une fois l'an, au moment où la récolte était vendue sur le marché. Déjà, recevoir un salaire assuré toutes les semaines ou deux semaines représente dans ces cas une sécurité matérielle importante. Mais ces travailleurs italiens évoluent dans les classes inférieures du Québec. Ils sont ouvriers d'usine, manoeuvres et ouvriers spécialisés. Ils se concentrent dans les secteurs faibles au niveau des conditions générales de travail. Les Italiens vivent donc une insatisfaction au travail. Les salaires sont très bas et il y a très peu de possibilités d'avancement.

Les Italiens constituent un des groupes ethniques qui s'est mal organisé en venant au Québec. Ils ont été manipulés par la propagande qui était faite par les hommes d'affaires et les professionnels dans leur communauté. Ces hommes d'affaires et ces professionnels avaient tout intérêt à perpétuer et à produire un "ghetto",

puisque c'est leur base d'accumulation même qu'ils vont ainsi maintenir. Ils seront donc très présents socialement dans la communauté et se transformeront tout naturellement en "notables" afin d'assurer la cohérence de "leur" communauté. "C'est un portrait d'une communauté opprimée par sa propre petite "bourgeoisie".[3]

Après être venue ici, la communauté, en effet, traversait une période critique d'adaptation à la société montréalaise et québécoise. Le curé devint l'intermédiaire, le conseiller et le travailleur social auprès de ses paroissiens dans des situations aussi diverses qu'un besoin de soins hospitaliers, qu'un locataire qui ne pouvait payer son loyer, qu'une mère qui demande au curé de plaider en faveur de son garçon devant la Cour juvénile, qu'une femme qui demande protection après avoir été battue par son mari, etc.

Ce rôle joué par les curés, ajouté aux responsabilités spirituelles et éducatives, ne peut que prendre l'allure, comme ce fut le cas du rôle de l'Église catholique dans la société québécoise, d'une forme assez systématique de contrôle social.

Avec l'aide des curés, les Italiens ont pu recommencer leur vie à leur façon. Premièrement, ils se sont regroupés tous dans un même milieu, avec ses caractéristiques propres et ses services, où il était fortement possible de vivre seulement "en italien".

Une des raisons pour laquelle les Italiens se sont regroupés est que la famille était très importante pour eux. Ils se sont retrouvés dans un autre monde sans argent, sans espoir et sans savoir parler les deux langues officielles. La seule chose

qu'ils avaient était leur famille, c'est-à-dire, d'autres Italiens. La peur d'affronter une société complètement diverse et la peur de se retrouver tout seul justifient le rassemblement des Italiens. La vie était beaucoup plus facile à affronter en étant tous ensembles.

Les Italiens ont cherché à reconstituer leurs petits villages d'Italie. Ils ont apporté leurs traditions et, ainsi, leur vie semblait moins dramatique.

L'immigrant italien affronte la vie d'une manière très routinière. Chaque jour, il se lève très tôt et part pour le travail. Après une longue journée de travail pour un employeur exigeant, il retourne chez lui tard et trop fatigué pour sortir. Les fins de semaine ressemblent aux semaines. Même s'il ne travaille pas à l'usine, il trouve toujours du travail chez lui. C'est évident qu'il ne reste pas beaucoup de temps pour les loisirs. Parfois, les hommes ont le plaisir de jouer aux cartes ou de sortir passer quelques heures dans les "bars italiens".

L'homme italien est très dominant et étant le chef de famille, il a toujours le dernier mot. Par contre, la femme doit toujours obéir à son mari, même si elle n'est pas d'accord. Elle est opprimée, mais ne peut pas se révolter. Beaucoup de femmes italiennes ne sont pas capables de prendre leurs propres décisions sans l'aide de leur mari. C'est une question d'habitude. Elles n'ont jamais eu la chance de pouvoir prendre une décision importante toutes seules. Elles se sont toujours fiées à leurs maris. Mais leurs maris aimaient ce genre de contrôle.

La femme italienne a beaucoup de responsabilités sur ses épaules. Elle n'a le choix que de travailler dans une usine, parce qu'elle n'a reçu que peu d'éducation. À la maison, elle est toujours

occupée avec les enfants et les tâches domestiques, en plus du travail à l'extérieur.

Les fêtes

La vie sociale des immigrants italiens est faite de fêtes religieuses. Ces réunions culturelles leur donnent l'occasion de revoir des confrères, des amis et de la parenté lointaine. Beaucoup d'importance est attachée aux fêtes religieuses. De longs défilés se font dans les rues pour célébrer le petit saint qui représente leurs petits villages. En chantant des chansons anciennes, ils se rappellent de leurs origines. C'est avec beaucoup de fierté qu'ils chantent, car même s'ils sont de l'autre côté de l'Atlantique, ils sont encore capables de faire "vivre" leur culture italienne.

[1] Claude Painchaud et Richard Poulain, L'immigration italienne au Canada et au Québec 1984, p. 131.

[2] Claude Painchaud et Richard Poulain, L'immigration italienne au Canada et au Québec 1984, p. 281.

[3] Autrement, Québec 1984, p. 170.

L'intégration des jeunes d'origine italienne dans la communauté québécoise

Au Québec, le problème de l'intégration des immigrants se pose d'une façon bien spéciale. Il y existe en effet, deux cultures auxquelles l'immigrant peut chercher à s'intégrer. Les deux cultures: la culture majoritaire d'expression française et la culture minoritaire d'expression anglaise, n'exercent pas forcément sur les immigrants une attraction proportionnelle à leur importance. Bien que les anglophones ne représentent que 11.9% de la population québécoise, la langue anglaise jouit traditionnellement, auprès des immigrants, d'un pouvoir d'attraction beaucoup plus fort que la langue française.

Mais l'intégration des immigrants italiens se fait d'une façon très bizarre. En venant au Québec, le potentiel d'intégration linguistique du côté francophone est plus grand, mais très rapidement, ils ont tendance à s'assimiler au côté anglophone. Cela est évident en ce qui concerne leurs enfants; la plupart d'entre eux sont allés à une école anglaise.

Les immigrants italiens ont vu la langue anglaise comme la langue plus utile en Amérique du Nord et à travers le monde. Les Italiens étaient déjà une minorité, et, en envoyant leurs enfants à une école anglaise, ils ont vu leur avenir dans l'expression majoritaire en Amérique du Nord.

C'est bien évident que les immigrants italiens n'ont pas tellement réfléchi ou compris les problèmes auxquels le Québec ferait face si tous les immigrants pensaient de la même façon qu'eux.

Les écoles que les jeunes ont fréquentées seraient le premier obstacle qui les empêche de s'intégrer. Ce n'est pas seulement le fait que c'était une école anglaise mais aussi qu'au moins 85% des étudiants étaient fille ou fils d'immigrant. Cette école a marginalisé les jeunes d'origine italienne. Ces jeunes se sont retrouvés renfermés dans une école qui ne leur a pas enseigné leur culture immigrée. L'école anglaise a regroupé ces jeunes en ne laissant pas tellement de place pour évoluer. Evidemment, une espèce de ghetto s'est produit. En étant toujours avec d'autres jeunes de la même race, et en entendant toujours parler de mêmes problèmes, ces jeunes ont accepté le fait que les traditions de leurs grands-parents seront préservées par leurs parents et éventuellement perpétuées par eux-mêmes. Même si ces jeunes ne comprenaient pas vraiment ce genre de raisonnement, la plupart d'entre eux ne se sont pas rebellés, car ils n'ont jamais été exposés à une autre façon de vivre.

Du fait que les jeunes d'origine italienne ont fréquenté des écoles anglaises et qu'ils sont demeurés dans des quartiers italiens, ils ont gardé leur stagnation culturelle. C'est-à-dire, qu'ils ont choisi de garder la mentalité de leurs parents. Ils pensent que cette manière de vivre est la meilleure et qu'eux aussi vont suivre les mêmes traces. Cela explique la raison pour laquelle les jeunes d'origine italienne ont un sentiment ethnique encore très fort.

L'avenir de ces jeunes n'est pas trop optimiste. Même si le Québec est leur pays natal, ils se sentent loin d'être Québécois. C'est-à-dire qu'ils ne se sentent pas chez eux. Beaucoup d'entre eux rêvent d'immigrer soit dans un pays majoritaire d'expression anglaise ou de retourner en Italie. Ils reconnaissent qu'ils n'auront jamais l'occasion de vivre leur vie pleinement au Québec sans

avoir appris la langue française et sans avoir appris la culture québécoise. Mais la plupart d'entre eux ne reconnaissent pas ce fait comme une erreur. Ils se considèrent même assez chanceux de pouvoir partir et d'aller vivre ailleurs. Il y a un paradoxe qui se produit, car ils ignorent le fait qu'eux aussi vont être des immigrants.

Les moyens d'intégration

Premièrement, les jeunes d'origine italienne doivent absolument apprendre la culture immigrée. Ils doivent avoir une connaissance des problèmes que leurs parents ont subis en immigrant. Ils doivent connaître la misère dans laquelle leurs parents ont vécu.

C'est seulement après tout cela qu'ils peuvent aborder la question de leur identité.

Ils doivent penser au rôle que joue leur communauté culturelle et à l'importance attachée à ce rôle, s'il en est.

Ils doivent réfléchir à leur avenir. Ils doivent réaliser qu'ils seront toujours limités dans le domaine du travail s'ils ne parlent pas bien la langue française.

Ils doivent apprendre toute l'histoire concernant une province assez unique comme le Québec; apprendre tout ce qui s'est produit au Québec et la raison pour laquelle on s'est battu et on se bat encore pour notre langue française.

LES ENJEUX CULTURELS DE L'INFORMATION À L'HORIZON D'UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS INFORMATISÉE

Travail remis au Conseil de la langue française
pour l'atelier des jeunes sur l'avenir du français
au Québec

Août 1984

Julie Morency

LES ENJEUX CULTURELS DE L'INFORMATISATION À L'HORIZON D'UNE SOCIÉTÉ DE PLUS EN PLUS INFORMATISÉE

1. Introduction - Une société d'information: un grand pas vers le dialogue des cultures.

Nous avons, Québécoises et Québécois, comme toute société aujourd'hui, en tant que membre d'une communauté de vie, la responsabilité de participer au progrès de notre société, mais aussi envers notre communauté internationale, celle de favoriser le dialogue entre les cultures. Aujourd'hui, la Révolution technologique a fait naître un monde nouveau dont les impératifs premiers sont l'aptitude à innover, et la capacité de s'affirmer.

À l'aube de l'an 2 000, notre vie économique, culturelle et politique dépend de plus en plus de notre possibilité d'accès rapide à des informations pertinentes. Ainsi, le Québec doit pouvoir mettre à la disposition des citoyens et des groupes qui le composent, les informations essentielles concernant leur environnement économique, culturel, social et politique.

Plusieurs économistes prévoient qu'il y aura des ordinateurs dans toutes les entreprises et dans la plupart des foyers. On peut entrevoir sans risque le jour, qui n'est pas loin, où le phénomène informatique dépassera pour de bon la banlieue de nos grandes villes pour atteindre les régions du Québec. Mission impossible pour certains, mais nécessaire pour ceux qui veulent réussir la véritable modification du 21e siècle: celle qui annonce très largement une société de loisirs dont il faudra savoir faire une société éducative et culturelle.

Or le Québec court le risque comme beaucoup d'autres communautés, de voir son identité prise en cause et peut-être même son existence menacée. Qu'arriverait-il si nous nous retrouvions plus tard, ayant planifié notre aliénation alors que nous avions pensé structurer notre indépendance?

2. L'informatique: un médium à investir, des choix de société à faire.

Le déploiement actuel des applications de l'informatique dans tous les domaines de l'activité humaine constitue, à ce jour, la dernière de ces grandes innovations qui marquera l'évolution de notre société. Au plan économique, l'informatisation amorce en effet un processus de changement d'une ampleur comparable à celle créée à la fin du siècle dernier, par la Révolution industrielle.

Ce développement technologique spectaculaire amènera des gains de productivité hautement significatifs, étant donné l'augmentation des quantités d'informations traitées et à sa vitesse d'exécution.

Au-delà des considérations d'ordre strictement économique, on ne pourra passer sous silence l'impact culturel résultant de l'ampleur de la mutation générée par ces changements technologiques en informatique. En effet, en plus de modifier sur un plan quantitatif le rendement ou l'organisation économique, ce formidable outil d'extension de l'intelligence qu'est l'ordinateur contribue aussi au plan qualitatif global à sa pénétration dans nos activités, modes de vie quotidiens tels l'apprentissage, la communication et la créativité.

Nous parlons alors de l'influence qui, à long terme, risque de s'inscrire comme les effets les plus profonds et les plus du-

rables de cette révolution informatique. C'est pourquoi dès aujourd'hui les enjeux culturels nous imposent un choix.

Comme le dit la chanson, nous sommes de nationalité québécoise française. Mon choix se porte donc en faveur de la langue française et de la culture québécoise. Certains pourraient le qualifier d'attitude de repli sur soi. Mais je leur répondrai qu'il en est ainsi déjà depuis 450 ans et que, dans ce pays qui est le nôtre, cela fait partie de nos traditions québécoises.

La survivance et l'influence des peuples et de leur culture doivent être une affaire d'audace, de créativité, d'originalité et de sens de l'effort. À cet égard, le Québec, comme société originale et distincte, se trouve en excellente position pour enrichir le dialogue des cultures et favoriser l'avènement d'une société plus humaine, responsable et communautaire. C'est une question de fierté, de dignité et de solidarité entre chacun de nous, plutôt que de subir passivement les autres et laisser les événements fixer notre avenir.

3. Les impacts de l'informatique sur la personne humaine

Cette fameuse machine conçue pour plusieurs en fonction d'impératifs économiques et technologiques, a trop souvent une approche visant le client plutôt que la personne. Or l'informatique est un phénomène plus global dont les retombées dépassent celles d'un produit ou d'un service. À ce titre, elle est un facteur important de développement social et culturel.

Très souvent nous nous questionnons sur le type d'homme et de femme qui vont émerger de l'utilisation de plus en plus massive de l'ordinateur dans le travail, à l'école, dans les loisirs ou la vie quotidienne. Cette interrogation, je la sens non seulement inévitable mais comme faisant partie de notre responsabilité en tant que bâtisseurs de l'avenir de notre société.

Personne n'a évidemment aucune réponse claire et satisfaisante à cette question, mais nous avons cependant à l'esprit plusieurs modèles possibles qui s'inspirent d'impressions, de sentiments, de visions où la fantaisie et l'imaginaire s'entendent bien.

Tantôt, l'on prédit que l'homme et la femme de demain jouiront de toutes sortes de commodités et de facilités, laissant à l'être humain loisirs et temps libres illimités pour l'art et la culture.

À l'opposé, on accumule le pessimisme de tous ordres et on retient l'omniprésence de l'ordinateur comme une soumission obligée de l'être humain de demain, face à la machine.

Je refuse de croire au sévère dilemme de certains spécialistes en futurologie qui ont tôt fait d'identifier l'ordinateur esclave de l'Homme. L'option gagnante est l'Homme assisté par l'ordinateur dans son milieu de vie, de travail, d'école ou de loisirs.

Par conséquent, ces appareils, dont le marché est envahi par la production américaine de plus en plus fréquemment, doivent sérieusement nous faire réfléchir. Allons-nous accepter que notre intelligence ait son centre nerveux à l'étranger? Devons-nous rappeler que l'usage généralisé de l'anglais sur le marché informatique mondial constitue un des enjeux importants, du point de vue d'une société d'expression française comme le Québec?

Certes une traduction reste le produit culturel étranger qui porte la marque d'une certaine manière d'être et de penser qui ne correspond pas nécessairement à celle-ci. Ainsi, il serait trop dommage que l'ordinateur ne devienne un instrument supplémentaire de domination culturelle étrangère.

C'est un défi de taille pour les créateurs et les utilisateurs de tout mettre en oeuvre pour favoriser une appropriation collective de ce nouveau médium, pour qu'il devienne un moyen d'expression et d'épanouissement de l'identité culturelle québécoise.

Comme dans le monde scientifique, l'anglais est devenu la langue qu'il faut connaître pour réussir. C'est pourquoi il faut se doter de politiques incitatives pour soutenir l'apport de tous ceux qui sont prêts à oeuvrer à la conservation et à l'épanouissement français comme moyen efficace de communication et, en particulier, avec l'Amérique, l'Europe et l'Afrique.

Au Québec, il existe une législation sur la langue qui peut être invoquée pour la francisation de l'informatique. La Charte de la langue française établit le droit des travailleurs "d'exercer leurs activités en français" et des consommateurs "d'être informés et servis en français". Le problème c'est qu'elle n'est pas toujours appliquée avec rigueur et l'on continue à utiliser des claviers anglais, des messages et des sorties imprimées ou affichées en anglais et de lire la documentation destinée aux opérations et aux usagers en anglais.

Or, si l'informatique se développe uniquement en anglais, tous les Québécois n'y auront pas accès. Elle sera réservée à la minorité des bilingues, et le Québec aura du mal à prendre son virage technologique. Mais rien ne nous oblige à accepter ce sort, non seulement parce que c'est un droit reconnu, mais aussi parce qu'il s'agit de l'avenir et de l'identité de notre peuple.

4. <u>L'influence de la culture étrangère dans les façons de dire, de faire, de penser et de vivre</u>.

Un autre enjeu encore inexploré concerne l'influence qu'exer-

cera un usage de plus en plus répandu de la culture étrangère provenant de l'ordinateur sur les modes de penser, de sentir, d'apprendre, de dire, de faire, bref sur notre façon de vivre.

Par exemple, dans le domaine de l'éducation, la diminution du coût des micro-ordinateurs rend beaucoup plus accessibles ces appareils, de plus en plus nombreux dans les écoles. Peu à peu les élèves utilisent ces puissants outils et sont habitués à un processus d'apprentissage qui est défini par le langage informatique. Ainsi, il y aura à long terme une mutation évidente dans la formation d'expression, de pensée et de raisonnement. L'informatique risque donc de modifier profondément le processus culturel.

En effet, l'influence ne s'arrête pas au vocabulaire et à la structure de notre langue, loin de là. Notre culture est un processus qui se nourrit d'information qu'elle traite. Comment ne pas imaginer cet instrument appauvrir la pensée et la créativité, changer les mentalités, les valeurs, les connaissances et donc favorisant l'homogénéisation des cultures et la disparition graduelle des particularismes nationaux.

Cependant, ne vous effrayez pas en pensant qu'il faille rejeter cet outil. Il faut savoir reconnaître à la fois les chances et les périls que porte l'émergence d'un nouvel instrument et accepter de les modifier et de les adapter à notre mesure. En effet, ces changements font partie de l'évolution progressive qu'il faut être prêt à accepter. Souhaitons par ailleurs que l'utilisation différente du cerveau par l'utilisation de cet outil sache améliorer les réseaux de communication et donc faciliter l'esprit de participation et les réflexions plus profondes en commun.

Toute l'intelligence, toute l'ingéniosité que nous voyons à l'oeuvre pour développer ces instruments prestigieux, pourquoi en

serions-nous dépourvus lorsqu'il s'agit d'orienter l'avenir et d'aménager le projet de société auquel nous aspirons?

5. Québec, à l'heure des choix ou comment conserver un esprit d'appartenance à sa communauté.

Ma nature me l'imposant, je m'en voudrais maintenant de susciter chez vous l'intérêt à cette question, sans vous proposer quelques solutions d'action pour préserver notre langue et notre culture.

Vous conviendrez avec moi que l'informatique n'est pas le seul phénomène responsable du manque d'esprit d'appartenance que les jeunes portent à leur communauté de vie. Ainsi, de façon plus générale, le sentiment d'être utile à quelque chose ou à quelqu'un est directement lié à cet esprit d'appartenance. Ces modes de vie s'acquièrent dans la famille ou à l'école. Or la jeunesse subit les contre-coups de la crise et se voit trop souvent condamnée à l'inaction et au gaspillage de son potentiel, faute de travail valable et utile.

Aussi, pour avoir l'impression de se sentir utile à quelque chose, nos gouvernements encouragent malheureusement trop souvent la dépendance des jeunes face à l'État et face à la machine bureaucratique, plutôt que de les inciter à se prendre en main. Comment notre génération peut-elle s'identifier à cette langue française ou à cette culture québécoise lorsque les réalités de chômage l'obligent à être bilingue comme atout à un emploi?

Le premier défi à assumer est de redonner espoir à notre génération afin qu'elle se sente fière de sa communauté. Cela doit passer à mon avis par la responsabilisation des individus dans leur

communauté de vie, de travail, d'étude et de loisirs. Cela sera possible lorsqu'on aura suffisamment revalorisé le potentiel des jeunes de cette société en leur permettant de mettre à profit leur potentiel créateur au service de la communauté.

Par divers projets d'action reconnus utiles dans chaque région, les jeunes pourront même initier différentes formes de solidarité et d'entraide entre les jeunes et les autres membres de la communauté. Je pense à nos enfants. J'aimerais qu'ils puissent se sentir davantage solidaires et responsables en s'identifiant à leur communauté et à la culture qui les caractérisent. Mais logiquement, si l'informatisation atteint l'objectif de décentraliser l'information, il favorisera l'émergence de ces communautés locales. De façon plus spécifique, c'est cette nouvelle industrie culturelle qu'est l'informatique qui nous préoccupe. Comment mieux l'adapter à son milieu de vie?

Pour la micro-informatique, le Journal des Affaires recensait en septembre 1983 neuf éditeurs québécois de logiciels et six d'entre eux ne commercialisaient que des produits originaux. La majorité des entreprises d'édition de logiciels québécois sont de très petite taille et possèdent des ressources financières et humaines limitées et vivent par conséquent très difficilement. En somme, à peine le tiers des logiciels mis sur pied sur le marché par les éditeurs de logiciels sont créés au Québec. Le reste consiste en adaptations de logiciels produits à l'étranger. Le contenu québécois étant faible, il y a là un créneau que le Québec se doit d'occuper.

Or on trouve de plus en plus sur le marché des logiciels américains traduits et parfois adaptés en français. Si la solution est une solution inévitable dans certains cas, en raison des contenus culturels étrangers, il me semble qu'il ne faille trop investir dans ce type d'opération. Tout d'abord, elle pose souvent des problèmes techniques mais aussi les logiciels arrivent en retard sur le marché

et coûtent plus de 20 %. Que faire compte tenu de l'étroitesse de son marché et de la taille de l'économie québécoise? Doit-on se spécialiser dans la création de certains types de logiciels et tenter d'occuper certains créneaux de l'informatique à la maison, au bureau ou à l'école?

Au contraire, je crois que l'expérience accumulée dans le domaine du livre a démontré que les seules maisons d'édition québécoises qui ont pu percer sur le marché international sont celles qui offrent une large gamme de produits. Cela indiquerait plutôt que la présence québécoise dans les réseaux de distribution de logiciels doit être variée et diversifiée.

Suite à l'évolution de la télématique et de la production audio-visuelle, je crois que ces nouveaux produits culturels, comme les programmes d'ordinateur, les banques de données, les contenus d'un vidéo-disque, une leçon informatisée, doivent être considérés au même titre que le livre, le film ou le disque. Cette industrie culturelle naissant, la création a donc besoin d'aide financière aux auteurs, à l'exportation, pour agrandir le marché local et pour rentabiliser la recherche et le développement. De plus, en établissant une politique d'achat chez nous, et de taxe spéciale sur les produits importés redistribuée sous forme d'aide à la production, nous pourrons mieux développer notre expertise.

Nous devons nous assurer que les contenus collent davantage à la réalité québécoise, tout en reflétant le génie propre des gens d'ici et contribuant à l'affirmation de leur identité, ils permettront aux créateurs d'avoir une place dans l'édition, la production et la diffusion de logiciels. Voilà, je crois, un nouveau créneau qui pourrait être investi par les jeunes, en mettant sur pied un programme pour fournir de l'emploi aux jeunes qui veulent se lancer dans la création de logiciels dans tous les domaines, selon les besoins que des entreprises ou groupes identifieraient dans chaque région.

6. Conclusion

Dans son édition de janvier 1984, le Magazine TIMES annonçait le micro-ordinateur comme personnalité de l'année. Cela peut paraître amusant, mais il implique des questions majeures quant à la place de l'ordinateur dans notre société.

Pour devenir concret, le processus d'informatisation de la société québécoise dépend donc des ressources éducatives dont elle se dotera, et de la volonté qu'elle mettra à s'ajuster à l'évolution de pointe des grandes nations d'aujourd'hui. Pour constituer en même temps un avantage rentable pour chacun de nous, le processus d'informatisation devra toutefois s'insérer dans le modèle culturel fondamental québécois, sans en bouleverser les structures.

En terminant, je voudrais signifier que dans quelques mois s'ouvrira l'année internationale de la jeunesse en 1985 dont les thèmes seront "la paix, le développement et la participation". À cette occasion, la meilleure recommandation serait de faire participer les jeunes à part entière au développement d'une société de plus en plus informatisée.

Août 1984

RÉFLEXIONS SUR LES MOYENS DE STIMULER L'INTÉRÊT DES JEUNES QUÉBÉCOIS NON-FRANCOPHONES POUR LEUR LANGUE ET LEUR CULTURE D'ACCUEIL

Travail remis au Conseil de la langue française
pour l'atelier des jeunes sur l'avenir du français
au Québec

Août 1984

Randy Mylyck

INTRODUCTION

Comment susciter un intérêt chez les jeunes non francophones pour la langue française? Au cours des discussions que nous avons eues depuis quelques mois, plusieurs questions ont été posées. Cette partie de la jeunesse québécoise partage à la fois une expérience commune à tous les jeunes et en même temps vit dans un milieu tout à fait particulier. La question principale sur une nouvelle valorisation de la langue française doit donc rechercher des réponses issues de chaque milieu.

Vivant dans une société française au Québec, les jeunes non francophones doivent d'abord se retrouver dans cette société, la comprendre et assurer leur présence par une participation active au sein de la vie sociale et culturelle. Quelle que soit l'origine des études effectuées sur les relations ethniques depuis plusieurs années, la communication sert de toile de fond à un rapprochement des communautés culturelles et demeure un défi de taille. Son avenir, de plus en plus, dépend du dynamisme des jeunes. Ce besoin pressant de s'exprimer, de se faire entendre ne peut pas être négligé. L'intégration des jeunes non francophones à la société québécoise doit s'insérer dans un esprit de partage et de réciprocité et non pas dans un processus assimilateur à sens unique. Cette dynamique de partage et de dialogue pourrait contribuer à une valorisation nécessaire de chaque jeune, et en conséquence rejoindre ses attentes en vue de mieux l'intégrer à son milieu quotidien et dans l'ensemble des activités de la société. Cette "valorisation de soi" repose sur la reconnaissance et l'acceptation de sa façon d'être par la société globale, sur son héritage culturel et sur sa contribution active à la société québécoise. L'identité d'un jeune issu des communautés culturelles est définie par l'ensemble de l'expérience particulière du monde qu'il construit dans sa mémoire

et par les données spécifiques de sa condition sociale. Il est important de prendre en considération cette dimension essentielle de son identité.

Cet élément crucial de compréhension ne peut pas s'épanouir sans un climat d'accueil ouvert et tolérant de la société où vivent les jeunes. C'est accepter l'autre, reconnaître ses différences dans le respect de ce qu'il est, de sa personne. L'accueil devient ainsi réciproque et favorise un vrai dialogue. En favorisant un environnement plus humain, plus reconnaissant du droit à la différence, et en incitant les jeunes non francophones à participer à une société qui respecte leurs originalités propres, nous assurerions un dialogue qui serait déterminant à l'évolution des attitudes positives d'un groupe par rapport à l'autre. Cette approche plus humaine, plus "dynamique" de la participation des jeunes non francophones n'est qu'un départ. L'investissement humain que la société doit assurer pour amorcer un changement profond d'attitudes des Québécois demeure au centre de mes préoccupations.

Cette courte introduction m'a permis de souligner l'importance d'une participation accrue des membres des communautés culturelles dans la vie québécoise. Les nombreux programmes d'apprentissage linguistique déjà existants ont réussi à certains égards à doter des jeunes non-francophones de quelques outils nécessaires. Mais, leur intégration à la vie québécoise demeure dans une large mesure, incomplète. S'impliquer, c'est avant tout établir les liens avec son milieu, soit à l'école, soit dans sa vie de quartier ou dans sa vie personnelle. J'utiliserai le terme "réseaux" ou encore "réseaux de relations sociales" pour souligner l'existence de ces liens, à plusieurs niveaux d'activité sociale. Ce sont ces réseaux qui pourraient effectivement contribuer à une participation plus active de la part des jeunes non-francophones et faire naître un sentiment d'appartenance à la société québécoise.

> "Les réseaux de relations sociales que nous appelons "primaires" sont ceux qui sont constitués sur la base affective, ou sur une base d'affinités entre les individus concernés, et non sur la base de relations strictement fonctionnelles non commandées par des structures sociales formelles. La formation de ces réseaux peut avoir été favorisée par l'existence d'institutions qui contribuent à mettre des gens en contact les uns avec les autres et à faire naître des liens entre des personnes. Par exemple, un milieu de travail peut être l'endroit où se créeront des liens d'amitié entre collègues, un réseau d'amitié peut se développer entre les usagers d'un même établissement, etc. De tels réseaux peuvent d'ailleurs se transformer avec le temps en une structure plus formelle, par exemple un club de loisirs... Mais au début, les liens qui unissent les gens n'ont aucune dimension d'obligation, étant surtout dus à des facteurs d'affinité interpersonnelle."[1]

On peut dire que les réseaux primaires forment la trame de base de la société et le lieu d'insertion de l'individu dans celle-ci. C'est à ce niveau que l'individuel et le collectif se rejoignent et que se définissent les courants les plus marquants de la vie sociale.

Qu'ils soient sur une base affective ou autre, les réseaux primaires constituent un élément-clé pour un jeune non-francophone, désireux de se faire connaître et de découvrir la société qui l'entoure. Au cours de cet exposé, j'entends élaborer quelques moyens d'action qui renforceraient certains réseaux des jeunes non-francophones avec leurs confrères et consoeurs francophones. Ces réseaux seront considérés au niveau des associations communautaires ou associations de jeunes, particulièrement au niveau des relations plus personnelles, c'est-à-dire les réseaux d'ami(e)s et ainsi de suite.

---

[1] Brodeur et Rousseau, L'intervention de réseaux; une pratique nouvelle, Les éditions France-Amérique, pp. 22-23, 1984.

Les écoles pluriethniques ont aussi un rôle primordial à jouer dans l'ensemble des efforts à déployer pour tailler une place aux jeunes issus des communautés culturelles dans la société québécoise. J'entends souligner quelques approches nouvelles à intégrer dans un système actuel et des attitudes favorables à cultiver pour assurer que chaque jeune trouve son compte à l'intérieur des programmes offerts à l'école.

1.1 Un nouveau rôle pour l'école québécoise

Depuis les dix dernières années au Québec, le nombre des jeunes de communautés culturelles ne cessent d'augmenter dans les écoles de langue française. Dans la ville de Montréal, il y a environ vingt cinq écoles qui reçoivent les jeunes "ethniques" dans une proportion de plus de 25 % de leur population totale. L'école québécoise devient donc un lieu privilégié d'expression du plan d'action de la politique d'intégration, à cause de la prolifération depuis la loi 101 des écoles multiethniques de langue française. Comment favorise-t-on la participation de ces enfants à la culture québécoise dans le système scolaire actuel? Les trois principaux programmes existants sont: les classes d'accueil, les classes de francisation et le programme "PELO" (programme d'enseignement des langues d'origines); chacun ayant ses mérites et ses faiblesses. Sans vouloir m'attarder trop longtemps sur les problèmes particuliers de chaque programme, je résumerai quelques éléments de réflexion qui, je crois, doivent servir de base à une réévaluation des programmes en place.

Dans un contexte scolaire l'école québécoise devrait s'orienter vers une plus grande acceptation des systèmes de pensée de vie radicalement différentes. Il est fort significatif que la question des relations entre les communautés culturelles et l'école est généralement présentée en termes d'abord d'intégration des minorités plutôt qu'en termes d'acceptation de leur identité et de leurs valeurs culturelles propres. La recherche menée par Laperrière (1984) est révélatrice à cet égard.

> "La majorité des enseignant(e)s québécois(e)s présente une vision essentiellement normative et assimilatrice de l'école, s'inscrivant en cela dans le droit fil des motivations qui avaient amené, au 19e siècle aux États-Unis, en parti-

> culier, la création de l'école publique et obligatoire: l'école devait enseigner la culture dominante, à savoir un ensemble d'attitudes et de connaissances jugées essentielles, par la classe au pouvoir, à la formation de bons citoyens."[2]

La première préoccupation, consciente ou non, de toute communauté culturelle, c'est celle de son identité et de sa liberté culturelle. Elle veut pouvoir les transmettre à ses enfants (tout en s'enrichissant des valeurs des autres et en s'ajustant à la société d'accueil). Nous devrions essayer de voir les cultures nouvelles non pas en termes de leurs caractéristiques folkloriques, mais en y découvrant leur système de valeurs dans son intégrité et dans sa profondeur.

Bref, l'école n'aurait plus comme objectif l'assimilation à une culture dominante, gage de réussite dans la société d'accueil, mais l'épanouissement intellectuel et social égal pour tous les enfants. Deux visions scolaires s'opposent: plusieurs enseignant(e)s continuent à promouvoir une culture essentiellement "statique" par rapport à une redéfinition donnée par les représentant(e)s des communautés culturelles qui veulent introduire une vision de plus en plus "dynamique" qui tienne compte de la diversité sociale et ethnique de la société. Ne vouloir préserver les cultures ethniques que dans leur expression privée ou locale, c'est les vouer, ainsi que les enfants québécois de souches nouvelles, à une "marginalisation sociale". Il faut reconnaître que même si les jeunes ethniques ont intérêt à voir préserver leurs originalités culturelles propres, toute nouvelle tentative de rapprochement ne serait valable que si elle aboutit à des échanges culturels et parvient à les intégrer à la culture majoritaire.

---

[2] Anne Laperrière, L'intégration scolaire d'enfants d'immigrant(e)s... dans Les Cahiers de recherche sociologique, UQAM, Septembre 1984, p. 104.

La Charte de la langue française a fait naître une perception nouvelle de la langue française, c'est-à-dire un besoin de connaître davantage cette langue. De plus, la communauté française est devenue la principale communauté d'accueil au Québec et en conséquence doit présenter un visage attrayant et offrir des avantages réels. Elle doit aussi accueillir les différences culturelles et les considérer comme un enrichissement à sa société. La société québécoise et l'école en particulier ont un défi de taille à relever, celui d'accentuer les traits de son héritage culturel français sans brimer les droits des autres cultures qui la composent. Ceci ne peut se faire qu'en maintenant de part et d'autre une ouverture d'esprit et une volonté constante de compréhension et d'acceptation mutuelle.

La loi 101 a fait éclater l'homogénéité de l'école française. Mais, est-ce que les moyens pédagogiques mis de l'avant tiennent compte des différences culturelles? Le personnel enseignant et administratif a-t-il été convenablement préparé à cette nouvelle réalité et en est-il représentatif de par sa composition?

La problématique académique des enseignants(es) est souvent insuffisante. Les problèmes rencontrés dans l'apprentissage de l'enfant immigré débordent les problèmes techniques de l'enseignement. En d'autres mots, l'école ne peut pas être traitée comme univers clos, mais comme une composante interactive de la société.

L'absence d'une problématique "ethnique" ou immigrante sophistiquée dans les écoles à haute densité ethnique souligne la perception essentiellement négative de cette problématique dans ces mêmes écoles. La perception habituelle de la présence des jeunes ethniques se résume en termes des problèmes d'intégration: Comment assurer un déroulement "normal" de l'enseignement où les enfants d'immigrant(e)s réussissent à développer des comportements jugés "normaux" et appréciés?

La non considération de la variable ethnique, essentielle à l'identification affective et au fonctionnement complet de l'enfant à l'école, ne peut que freiner son apprentissage et nier l'égalité des chances à laquelle il a droit.[3] Ce sera la mise en place des programmes concrets de sensibilisation adressés aux intervenants scolaires, bien plus que des énoncés de principes, qui assureront la réalisation des objectifs que se proposent d'atteindre l'école et la société québécoise.

---

3 Anne Laperrière, L'intégration scolaire d'enfants d'immigrant(e)s... dans Les Cahiers de recherche sociologique, UQAM, Septembre 1984, p. 99.

1.2 Les moyens pédagogiques et didactiques à développer

> "Avant qu'ils ne soient influencés par les adultes, les enfants d'ethnies les plus diverses se comportent ensemble comme si leurs différences, loin de s'opposer, pouvaient naturellement s'harmoniser et être partagées. Ils se font une acculturation spontanée, mutuelle et progressive, jusqu'à ce que des influences extérieures génèrent des préjugés et impriment une acculturation à sens unique."[4]

Serait-ce une utopie d'envisager une intégration interculturelle? Les conditions préalables demeurent ancrées dans le climat d'accueil qui rejoint les jeunes québécois de souche nouvelle aussi bien dans les attitudes véhiculées dans l'ensemble de la société et à l'école en particulier. Pour plusieurs, la question des "attitudes" est l'affaire des individus. Mais, il incombe à l'État de créer les conditions nécessaires qui favoriseront ce climat d'accueil et de dialogue. En ce sens, il ne faut pas sous estimer l'importance des programmes réalistes et du matériel pédagogique adéquat pour mieux répondre aux besoins de la clientèle nouvelle ainsi que la nécessité de former et de sensibiliser des professeurs et des administrateurs dans une perspective interculturelle, où chaque communauté y trouve son compte. L'école doit assumer ici un rôle primordial dans le développement d'une acculturation réciproque.

Cette situation nous amène à préciser une pédagogie nouvelle qui tienne compte de la réalité socio-scolaire de ces élèves, de façon à ce qu'ils puissent se retrouver dans les contenus proposés. Pour les enfants issus des communautés culturelles, il s'agit de pouvoir puiser dans leurs connaissances personnelles et dans leurs propres

---

[4] Le Devoir, cahier 3, p. XII, 24 août 1984.

expériences pour ensuite insérer leurs connaissances dans une perspective plus large. Un cours de géographie du monde peut devenir une expérience enrichissante pour chaque élève, lorsque chacun à son tour identifie son pays d'origine sur la carte et par la suite partage ses expériences vécues avec les autres enfants. Les possibilités d'adaptation d'un cours d'histoire, de sciences humaines ou de littérature sont illimitées. C'est la volonté d'agir et de créer de la part des pédagogues qui va déterminer le succès d'un tel programme.

Que ce soit en classe d'accueil ou en classe régulière, les enseignants qui reçoivent les élèves de langues étrangères doivent non seulement se familiariser avec de nouveaux modèles d'interventions pédagogiques, mais aussi faire preuve d'ouverture envers les différentes cultures qui nous rejoignent aujourd'hui. Pour favoriser le développement de la compétence de communication des jeunes non-francophones et partant de leur réussite scolaire en général, il est essentiel de s'assurer que les activités d'apprentissage mises en place leur permettent d'y investir leur connaissance du monde et d'y prendre appui pour atteindre les objectifs visés par l'école québécoise. Les activités doivent nécessairement s'intégrer dans les expériences vécues des enfants qui y participent. Ce n'est qu'en respectant cette dernière condition que la culture d'origine de l'enfant est respectée, c'est-à-dire ni rejetée, ni oubliée, ni dévalorisée. L'enfant apprend à mieux comprendre sa culture et à l'intégrer à celle véhiculée par l'école.

Les nouveaux programmes à venir doivent tenir compte entre autre des éléments suivants:

1) le respect et l'ouverture face aux droits à la différence. Cet élément est aussi important pour les enfants de langue française. Étant donné qu'ils vivent dans un environnement scolaire multiethnique, ils ne peuvent que bénéficier du climat de partage entre les diverses cultures.

2) la conscientisation du problème de racisme. Ce n'est qu'en développant des sentiments de tolérance chez la jeunesse que nous pourrons réellement espérer enrayer les formes les plus injustes de discrimination.

3) la revalorisation du rôle des minorités ethniques dans l'histoire du Québec. Cette dimension diachronique de l'identité culturelle renforcerait le sentiment d'appartenance à la société québécoise et démontrerait le rapport entre ces groupes et la majorité française.

Pour faciliter l'accueil et l'adaptation des nouveaux enfants d'origine ethnique à l'école française, les professeurs doivent aussi prendre une part active pour motiver les enfants à maximiser leur participation. Cette participation s'avère souvent difficile, particulièrement dans un contexte tout à fait inconnu pour un nouveau venu. Néanmoins, la mise en place d'un système de "parrainage" pourrait, dans un premier temps, influer positivement sur le comportement d'un jeune non-francophone. Un élève francophone pourrait prendre en charge le "nouveau" pour une certaine période. On sait combien l'influence des pairs est importante au niveau socio-affectif et académique. Elle facilite l'acceptation de l'élève dans sa nouvelle société et favorise l'interaction en aidant à créer des liens. Cela aurait des répercussions positives autant sur le parrain que sur le parrainé.

1.3 Le rôle des parents et l'école

La première journée à l'école pour une famille d'origine ethnique est souvent remplie d'inquiétude. Les parents connaissent l'angoisse tant sur le plan personnel que culturel en envoyant leurs enfants à l'école. Les barrières qui séparent enfants et parents à cause du nouveau milieu ne font qu'accentuer les problèmes d'adaptation vis-à-vis de la société d'accueil. Les enfants, peu à peu, soulèvent les différences culturelles entre leur vie familiale et leur vie scolaire: des différences à toute première vue qui paraissent contradictoires. Dépourvus des moyens pour soutenir leurs enfants dans leur apprentissage scolaire, les parents immigrés se sentent de plus en plus impuissants. Ce problème aigu affecte non seulement l'adaptation de l'enfant à l'école, mais à son environnement global. Sans pouvoir retenir quelques éléments de continuité, les enfants agissent d'une façon négative face à leur famille et à leur identité culturelle d'origine.

Aussi, l'impact de la condition sociale des enfants d'origine ethnique est loin d'être négligeable. Les divisions de classes sociales dans chacune des communautés culturelles influent fortement sur le comportement des jeunes ethniques et leurs attentes vis-à-vis le système scolaire. De plus, les parents de ces jeunes, venant souvent des milieux populaires, gardent une réticence plus grande face à l'école québécoise, contrairement aux parents plus favorisés économiquement. Le milieu familial de l'enfant et son environnement socio-économique peuvent restreindre dans une large mesure sa capacité de "se retrouver" dans le système scolaire. Les enseignant(e)s doivent tenir compte de ces facteurs déterminants et réussir à les respecter.

Un programme d'orientation sur le système d'enseignement québécois, pour les parents des communautés culturelles, pourrait servir

comme tremplin pour une meilleure compréhension interculturelle. Ceci deviendrait un outil indispensable pour tous les intervenants impliqués: enfants, parents, enseignants et administrateurs, car il créerait le lien nécessaire entre la famille et l'école. Le programme servirait d'initiation aux expériences vécues par les enfants à l'école et assurerait une communication vitale entre les deux milieux. Un agent de liaison, issu du milieu et ayant une connaissance profonde du vécu ethnique et du système scolaire, pourrait servir de toile de fond d'une telle initiative. Cette forme d'intervention dans le milieu ethnique existe déjà à titre expérimental dans quelques écoles à Montréal, mais son importance pour l'ensemble des communautés culturelles mérite un examen en profondeur.

2.1 Comment faire participer les jeunes non francophones?

Il s'agit de faire un bref tour d'horizon de quelques unes des associations francophones de jeunes au Québec, pour constater l'absence flagrante des jeunes issus de communautés culturelles dans ces mêmes associations. La prolifération des associations volontaires de jeunes se dessine encore en grande partie, selon la langue et dans certains cas, selon l'origine ethnique. Cette situation de fait nous amène à nous interroger sur l'impact que cette ségrégation ethnolinguistique puisse avoir sur l'ensemble des activités socio-culturelles des jeunes. Un manque d'intérêt de la part des jeunes non-francophones ou une réticence profonde de se baigner dans un environnement peu familier pour plusieurs d'entre eux? Ou encore, est-ce que une connaissance insuffisante de la langue française empêche la plupart des jeunes non-francophones de s'impliquer?

Pour mieux cerner quelques-uns des obstacles qui restent à surmonter pour ces jeunes, je soulèverai le cas des jeunes anglophones qui ont déjà une connaissance suffisante du français. Les programmes d'immersion française pour les anglophones, qui se déroulent depuis quelques années déjà, ont fait leurs preuves à l'égard de l'apprentissage linguistique. Les succès escomptés se traduisent de diverses façons: les élèves ont trouvé plus d'occasions de travailler à temps partiel durant l'été en français; ils se sentent aussi beaucoup plus en mesure de poursuivre des études collégiales ou universitaires en français. Certaines études sur ces programmes en témoignent d'une façon très claire.[5]

---

5 Les anglophones du Québec: de majoritaire à minoritaire, Caldwell et Waddell, Collection Identité et changements culturels no 1, IQRC 1979.

Les jeunes manifestent également une attitude plus positive à l'égard des Québécois d'expression française et un plus grand désir de nouer des liens avec eux.

Néanmoins, les obstacles à surmonter pour assurer qu'une plus grande participation à la société francophone demeurent considérables. Les jeunes non-francophones compétents et motivés se heurtent à différentes barrières lorsqu'ils essaient de pénétrer dans le milieu francophone qui les entoure. Faute de modèles ou d'exemples de bonne communication à appliquer aux échanges avec les francophones, les jeunes anglophones restent réticents à amorcer des contacts nouveaux. Par ailleurs, la société francophone n'offre pas de modèle de réponse susceptible d'encourager les anglophones qui font l'effort d'amorcer la conversation en français. Dans le contexte linguistique des années '80, on ne devrait pas s'étonner que les jeunes non-francophones se demandent pourquoi la société leur rend l'apprentissage de leur langue seconde si difficile ainsi que les échanges sociaux avec les francophones.

Ces barrières ne sont pas négligeables et il est important que les milieux impliqués dans le système scolaire réfléchissent à la question et trouvent des moyens d'aider les jeunes à <u>comprendre</u> leur société et à <u>contribuer</u> à son amélioration.

Il faut souligner que les élèves anglophones constatent souvent qu'ils ont <u>peu</u> d'occasions de parler français en dehors de la classe; ils aimeraient participer davantage à des activités essentiellement francophones mais y sont rarement invités. Plusieurs d'entre eux soulèvent aussi le fait qu'il n'est pas facile pour eux de se lier d'amitié avec les francophones. Ces quelques constatations personnelles, mais aussi fortement répandues dans les milieux des jeunes non francophones, nous portent à croire que la ségrégation linguistique et ethnique pèse encore lourdement dans la balance de l'intégration.

L'amorce d'une solution semble venir naturellement de l'expérience d'immersion, mais il est important qu'on leur offre l'occasion de mieux connaître l'autre groupe. Des solutions viables pour les jeunes anglophones et allophones doivent se joindre au niveau des contacts avec les francophones, tant sur le plan personnel que sur le plan institutionnel (global). La communauté anglophone elle-même doit accepter une responsabilité accrue en s'assurant que ses jeunes membres utilisent pleinement les occasions de parfaire leurs connaissances du français par des échanges d'étudiants ou d'autres activités culturelles.

2.2 Une participation conjointe dans les associations de jeunes: solution possible?

Amorcer une participation plus active de la part des jeunes non-francophones dans diverses associations francophones de jeunes peut s'avérer fort intéressant. Le développement des liens plus concrets entre les jeunes de divers milieux sera le résultat d'un engagement ferme et actif de la part de tous les intervenants. Les éléments clés d'un tel engagement se retrouvent dans un esprit de partage et de respect mutuel. Dans un premier temps, il s'agit de développer les valeurs de respect, la tolérance et la reconnaissance des valeurs des autres membres. En nourrissant leur "sens du milieu", les jeunes non-francophones pourraient, peu à peu, participer à des activités socio-culturelles qui les lieraient davantage avec tous les membres du groupe.

Un projet communautaire conjoint, conçu par et pour des jeunes dans un milieu ayant une grande densité ethnique, rejoindrait plusieurs éléments d'un nouveau réseau de jeunes. En établissant de nouveaux contacts personnels autour d'un objectif collectif favorisant le développement de leur milieu local, les jeunes partageraient une expérience qui rejoindrait le vécu de tous. Une telle animation au niveau local favoriserait une sensibilisation accrue des besoins de tous les intervenants. Cet échange de connaissances amorcerait en toute probabilité une dynamique interpersonnelle qui dépasserait largement les frontières du projet.

Pour arriver à rejoindre le plus grand nombre de jeunes non-francophones autour des associations francophones de jeunes, il s'agit de pénétrer dans leur propre milieu en développant des contacts personnels avec les jeunes leaders susceptibles de prendre part aux activités locales. L'importance de la dimension locale ne doit pas être sous-estimée, car les facteurs socio-économiques du milieu urbain

vis-à-vis ceux du milieu rural et ainsi de suite peuvent rendre la compréhension mutuelle aussi difficile que les facteurs linguistiques ou culturels. Les jeunes leaders non-francophones issus de leur propre milieu représentent un lien important à développer.

La prolifération des associations anglophones dans plusieurs endroits, dans la région de Montréal, témoigne de la vigueur d'un "esprit de communauté" déjà existant pour plusieurs jeunes anglophones. Des associations francophones et anglophones possèdent plusieurs objectifs en commun; en conséquence, il existe des possibilités de création de projets récréatifs ou culturels, ce qui amorcerait des alliances nouvelles.

Ces échanges représentent un pas important vers un nouvel engagement de la part des jeunes non-francophones face à la communauté québécoise. Souvent peu familiers avec les activités socio-culturelles qui existent dans leur quartier ou à l'école, ces jeunes doivent se sensibiliser et être sensibilisés aux activités qui sont offertes. L'école demeure toujours un des terrains les plus propices à développer. Ce milieu naturel de rencontres de diverses cultures et de langues peut jouer un rôle primordial pour amorcer des liens tout à fait nécessaires et souhaitables pour l'ensemble de la population étudiante.

> "Si l'école québécoise arrive comme il se doit à jouer pleinement son rôle, les jeunes (de groupes ethniques) se sentiront de plus en plus enracinés au Québec, car ils se sentiront accueillis et reconnus. Et dans la mesure où la société québécoise réussira à créer une telle école, elle pourra être fière d'elle-même. Les communautés culturelles aussi".[6]

---

[6] Le Devoir, cahier 3, p. XII, 24 août 1984.

CONCLUSION

Le dialogue qui s'installe, peu à peu, dans la société québécoise entre les membres des communautés culturelles et la communauté française, ne peut plus s'arrêter sur des principes de base. Le dynamisme des jeunes de tous les horizons, pour mieux se comprendre, et leur volonté d'agir ensemble dans plusieurs domaines de l'activité sociale et culturelle, détermineront largement les bases d'un nouveau consensus social. Cet élément crucial de compréhension ne doit pas être ni sous-estimé, ni oublié dans toute démarche entreprise pour favoriser un rapprochement interculturel des individus au Québec.

Pour se retrouver dans la société québécoise, les jeunes québécoises et québécois de souche nouvelle doivent développer un sentiment d'appartenance à cette société et se sentir à l'aise dans leur environnement global. L'école québécoise jouera un rôle déterminant dans ce processus d'intégration. Les marches à suivre pour encourager un tel processus, de par leur nature transitoire et mutable, ne peuvent pas être fixées à long terme. Il s'agira plutôt de susciter une nouvelle génération d'attitudes, consciente de la diversité culturelle, qui amorcera des nouveaux contacts personnels entre les membres de divers horizons linguistiques et culturels.

UN TRAVAIL FÉMININ ET FÉMINISTE

Travail remis au Conseil de la langue française
pour l'atelier des jeunes sur l'avenir du français
au Québec

Août 1984

Marie-Anne Rainville

Au cours des derniers mois, deux premières ont ébloui la scène politique au Canada: la nomination de madame Jeanne Sauvé à titre de gouverneure générale du Canada et le débat des trois chefs politiques sur les femmes durant la campagne électorale.

Plusieurs analyses sont possibles devant le premier événement. Ne retenons que celle-ci: tout le monde, aidé en cela par les médias, soulignait la nouveauté de cette nomination qui résidait essentiellement dans le fait que la nommée était une femme. C'était à ce point important qu'aucun autre attribut du personnage ne fut mis en lumière. Pourtant la nomination n'aura pas été assez importante, nouvelle, révolutionnaire pour briser la rigidité de la langue française. Partout on pouvait lire ou entendre: "Madame le Gouverneur du Canada". Son titre n'aurait-il pas dû souligner l'une des principales raisons qui la faisait être là? Sans vouloir me faire linguiste, il me semble que madame la gouverneure aurait été tout aussi honorifique en plus d'être plus adéquat et de mieux circonscrire la réalité.

Le deuxième événement est encore plus important parce que plus innovateur. Des femmes chefs d'État, d'autres pays en comptent, mais jamais au monde les femmes n'avaient pu obtenir qu'une campagne électorale s'intéresse à elles et à leur sort.

Outre ce que les chefs ont dit ou n'ont pas dit, on peut facilement tirer cette conclusion: au Canada, les femmes sont un lobby puissant et influent.

Moins soumis au vote populaire, l'Académie française résistera peut-être mieux et plus longtemps aux pressions des femmes que les gouvernements. Mais ce serait se leurrer, que de croire qu'au bout du compte les femmes n'auront pas gain de cause. La

question qui devrait occuper ceux et celles qui réfléchissent sur l'avenir de la langue française, ici ou ailleurs, tourne autour de la recherche et non d'un affrontement qui ne pourrait être que dur, nuisible et meurtrissant.

Dans ce contexte, nous vous proposons une réflexion plus politique que linguistique. Lorsque nous serons convaincus que la langue doit changer, s'ouvrir, s'adapter à nos besoins et à nos réalités, les linguistes organiseront la faisabilité de nos ambitions.

POURQUOI LA LANGUE

Dans la lutte que les femmes ont menée, leurs efforts ont d'abord porté sur des questions liées à leur survie et/ou à celle de leurs enfants. Pendant de longues années les femmes se sont préoccupées de droit de vote, de la famille, d'éducation, etc. Maintenant que dans la plupart des États occidentaux elles ont acquis une égalité législative et les droits et les devoirs qui l'accompagnent, elles s'attardent à d'autres questions. Dans cette masse d'autres questions, dans la francophonie, l'une est importante et revient plus souvent qu'à son tour, c'est celle de la langue.

L'écrivaine Benoite Groult cerne bien l'enjeu du débat quand elle dit:

> "Nous savions déjà que la langue n'est pas un véhicule neutre et qu'elle est en réalité le miroir d'une société, de ses préjugés, de ses structures".[1]

Comment pourrions-nous nous réjouir d'une égalité obtenue si nous ne pouvons pas la nommer dans notre quotidien? Est-il besoin

---

[1] Benoite Groult, Je suis une écrivaine, Média et langage, no 19-20

ici de décrire l'importance de nommer? Une réalité existe-t-elle vraiment sans que le langage l'ait circonscrite? Bref, comment pourrions-nous célébrer le fait que les femmes ont acquis la moitié de la place, de l'espace sociétal qui leur revient, si nous la nommons encore au masculin?

Nommer la réalité est souvent lui donner corps. Nommer les femmes de ce masculin incluant, dit neutre, c'est plus ou moins signifier aux femmes que l'égalité n'est possible que dans la masculinité. Devenir homme, mâle, masculin, pour devenir. Tel est souvent le message implicite d'une langue qui ne s'adapte que trop lentement, qui ne bouge qu'à l'intérieur du carcan de la hiérarchie de ses dirigeants académiciens. L'un d'entre eux devenu une ne saurait faire la différence.

PERPÉTUER NOTRE DIFFÉRENCE

Dans le contexte éminemment politique qui régit notre langue, le Québec a déjà choisi de se différencier en mettant sur pied, en 1979, un comité d'étude pour féminiser les titres des professions, des métiers et des carrières. Cette initiative, fort louable, a dessiné un sentier qu'il faut défricher.

Déjà des pressions fusent de toutes parts. De plus en plus de groupes populaires, de commanditaires, de revues, de magazines, de radios, de livres tentent de féminiser, tant bien que mal, la langue. Quotidiennement des mots sont inventés, des parenthèses sont ajoutées à la fin des mots. Bref, un capharnaüm se crée, la confusion règne! Hors de tout doute, les gens de ce pays choisissent massivement d'écrire et de dire la langue autrement.

Le mouvement est irréversible parce que comme le disait, il y a quelques années, madame Marois: "le féminisme a touché tous

les foyers québécois". Et ce mouvement sera d'autant plus important que les jeunes sont très dynamiques à ce sujet. Tous les groupes de jeunes appuient et bâtissent l'égalité entre les hommes et les femmes. Il est intéressant de voir comment la féminisation des textes et des discours est devenue habitude pour des groupes comme Imaj, Mouvement québécois des chantiers, Service 15-20, Aneq,...

L'État québécois doit se mêler de ce débat non pas en nous punissant, en le ramenant "au bon parler français" mais en créant des groupes d'étude, des commissions d'enquête qui verront à donner fière allure à toutes ces parenthèses, tirets et virgules qui pèsent lourdement sur notre langue écrite. Pour le bénéfice de la compréhension universelle, la féminisation de la langue devrait être uniformisée.

Trop de groupes profanes en matière de langue passent des heures à discuter, à s'engueuler sur le mode d'emploi en matière de féminisation. Ils auraient nettement autre chose à faire.

Pourquoi devrions-nous attendre qu'une institution vieille de plusieurs siècles, contestée dans son propre pays d'origine, nous dicte la manière de faire. Déjà, à l'étranger, le Québec est cité en exemple par de nombreux groupes réfléchissant, travaillant sur la féminisation de la langue française. Ajoutons à cela qu'aucune barrière constitutionnelle, pour une fois, nous empêche de décider de la façon dont nous parlerons notre langue, dont nous l'écrirons et dont nous l'enseignerons.

La question est d'autant plus importante que c'en est une de conséquence face à nos lois et nos énoncés de principe comme la Charte des droits et libertés de la personne. En plus, dans ce débat de la féminisation, l'État a souvent l'air d'un adolescent plein de contradictions puisque certains ministères ou sociétés féminisent pendant que d'autres se font tirer l'oreille en heurtant celle des femmes.

La féminisation de la langue française au Québec s'étend largement au-delà de quelques groupes qu'on voudrait qualifier de radicaux. Les parenthèses sont presque aussi nombreuses que les fautes d'orthographe. La nécessité de l'intervention relève presque de l'urgence. Non pas une intervention faite de décrets et d'obligations mais plutôt de propositions et de suggestions. Mettre au service de la population les spécialistes du gouvernement pour qu'ils créent des solutions simples et faciles aux problèmes que pose la féminisation. Si le stade peut avoir son toit, les femmes peuvent avoir une langue qui recouvre toutes leurs réalités même celle de leur différence, de leur unicité.

Nous pourrions aligner les exemples, multiplier les anecdotes, renchérir de quelques féminisations de notre cru, mais nous croyons que nous avons mis en lumière combien le débat est politique et que sa solution pratique, applicable et utilisable, est entre les mains des fonctionnaires et des spécialistes. Si le Conseil de la langue française comprend les aspirations des jeunes Québécois face à leur langue, il lui faut admettre que les jeunes sont aussi et tout autant des jeunes femmes qui réclament à coup de parenthèses et de tirets, souvent maladroits et accablants pour leur style, une langue qui les reflète, les nomme, leur donne corps, égalité, respectabilité, dignité, fierté et AVENIR.

SEMAINE DU FAIT FRANCAIS
LES JEUNES : UNE "VOIX" D'AVENIR

Travail remis au Conseil de la langue française
pour l'atelier des jeunes sur l'avenir du français
au Québec

Août 1984

Ginette Sauvé
Robert Ladouceur

INTRODUCTION

Dans le cadre de son atelier de réflexion sur le rôle des jeunes dans l'avenir du français au Québec, le Conseil de la langue française invitait chacun(e) des jeunes participants(es) à lui présenter un travail de réflexion sur la problématique en cause. L'un des éléments principaux des travaux devait porter sur les moyens d'intervention.

Voulant répondre à l'appel lancé, vous trouverez donc, dans les pages qui suivent, un bref exposé des réflexions nous ayant conduit à l'élaboration du présent projet ainsi qu'à la formulation des objectifs visés. Suivra également, une description générale du projet, son contenu ainsi que ses modes d'organisation et de réalisation.

Enfin, vous trouverez ci-joint en annexe, un court dossier décrivant un projet similaire à celui qui vous est ici exposé; il s'agit de la Semaine des sciences.

1. Problématique

La tradition de l'héritage culturel collectif se heurte au changement rapide des structures qui étaient les éléments porteurs et garants de l'héritage.

Cette constatation que nous livre le Conseil de la langue française par cette étude de Pierre Georgeault sur "La conscience linguistique des jeunes et l'avenir du français au Québec" traduit bien, croyons-nous, la prémisse fondamentale à une analyse contemporaine de la question.

En effet, les conclusions des discussions au sein du groupe de réflexion eurent tôt fait de vérifier l'exactitude de la thèse: L'identité culturelle est surtout définie par ce qu'ils refusent, à savoir le folklore, le discours nationaliste traditionnel, le "misérabilisme culturel", le nombrilisme collectif et le sentiment d'être colonisé".

Mais alors, comment peut-on encore concevoir les jeunes d'aujourd'hui comme des porteurs d'avenir de la langue française au Québec si les canaux "socio-politiques" d'autrefois ne rejoignent plus leur dynamique propre? Celle d'une jeunesse en transit entre deux ères, où le passé ne peut plus servir, où le présent se dérobe sous leurs pieds sans qu'il ne leur laisse une place et où l'avenir semble bloqué, un "no future" qu'ils diront, à l'anglaise au surplus.

De la même façon que la conscience linguistique ne peut exister, dit-on, que dans l'espace social, il nous faut conséquemment savoir anticiper une approche conscientisante qui sache pénétrer l'espace social même occupé par ces jeunes. Il faut que notre approche tienne compte et s'intègre:

- à leurs valeurs (priorités, attitudes, engagement, désengagement, etc.);
- à leurs couleurs (caractéristiques culturelles, modes de vie, groupes d'appartenance, etc.);
- à leurs défis (crise économique, chômage, virage technologique, l'expansion du nucléaire, etc.).

Bref, il nous faut concevoir une approche qui puisse se mouvoir aisément à l'intérieur de leur réalité propre, celle de la jeunesse des années 80. Savoir créer, pour eux, des opportunités nouvelles pour réanimer, chez eux, une véritable réflexion collective sur la question linguistique.

Ce sont de telles opportunités qui, pour nous, convergent vers l'idée d'une grande semaine thématique.

2. But et objectifs

2.1 But

Le but de la Semaine du fait français est d'instaurer et d'animer une conscience linguistique au sein de la jeunesse québécoise.

2.2 Objectifs

Pour atteindre notre but, quatre grands objectifs ont été fixés:

1- Sensibiliser le milieu sur la thématique retenue;
2- Faire cheminer les jeunes vers une nouvelle perception du fait français au Québec et ailleurs dans le monde;
3- Insuffler, chez la jeunesse québécoise, un nouveau dynamisme sur le débat linguistique au Québec;
4- Stimuler une réflexion sur l'avenir linguistique du Québec.

3. Moyen

3.1 Projet envisagé

Préambule

Au cours des dernières années, ont fait jour des activités socio-culturelles et éducatives prenant la forme originale d'une "semaine thématique". Par exemple, qui n'a pas déjà porté attention, dans la presse écrite ou parlée, à la Semaine des sciences, la Semaine de l'éducation, celle du bénévolat, et combien d'autres encore!

De telles "semaines" permettent d'atteindre des objectifs à la fois de promotion et de conscientisation autour d'un thème spécifique. Reprises au fil des ans, ces semaines ont pour grand avantage d'assurer une certaine continuité dans l'exploitation publique du thème choisi tout en permettant une approche renouvelée d'une fois à l'autre.

Vous l'aurez deviné, nous croyons qu'il serait fort à propos d'imaginer l'organisation prochaine d'une "Semaine du fait français".

Caractéristiques de l'événement

Il existe plusieurs modèles pour planifier une semaine thématique.

D'une part, il y a la semaine axée sur les médias où l'on prend tous les moyens pour utiliser ces derniers dans le but de diffuser des messages. L'avantage majeur d'un tel modèle est d'offrir la possibilité de rejoindre une masse de la population à peu de frais, sans qu'elle ne soit sollicitée sur une base interactive!

Généralement, ces semaines sont nationales et coordonnées par des instances gouvernementales ou des organismes. Tel est le cas par exemple, de la Semaine des non-fumeurs, de la Semaine du bénévolat et de la Semaine de la prévention.

D'autre part, on y retrouve la semaine basée sur l'action, où les gens ne font pas que recevoir de l'information mais participent à des activités manifestant une forme variée d'expressions inspirées par la thématique développée pour la cause.

De telles semaines sont organisées tant par des associations, organismes, institutions, voire gouvernements. Les médias sont alors sollicités pour publiciser les activités et les thèmes officiels. Parce qu'elles visent à répondre à une mission éducative, ces semaines nécessitent un contact étroit avec le milieu.

Par ailleurs, lors d'organisation de semaine thématique, on combinera souvent les modèles en une formule "médias-action" afin de maximiser l'impact de la sensibilisation. Ainsi en est-il de la Semaine de la santé à l'Université de Montréal, de la Semaine de Georges Orwell à l'UQAM, de la Semaine des sciences et de la Semaine des femmes.

Pour ce qui nous concerne, une combinaison des deux modèles serait précisément à recommander pour les raisons suivantes:

Compte tenu d'une part, du niveau national de l'organisme parrainant le projet – ici, le Conseil de la langue française – et offrant de ce fait, une plus large diffusion de l'événement par la pénétration des grands médias nationaux (donc l'approche axée sur les médias); et d'autre part, du caractère dynamique de l'approche anticipée pour l'événement, à savoir l'appel à une contribution active des organismes et institutions oeuvrant auprès des jeunes (l'approche axée sur l'action).

Finalement, par l'organisation de cette grande semaine thématique, nous cherchons à créer ce "momentum" qui puisse engendrer ou réanimer une dynamique nouvelle autour de la question linguistique au Québec.

3.2 Thématique

Sous la formule d'une grande semaine thématique, il devient possible d'envisager une certaine progression dans le développement d'une thématique centrale, tout en permettant d'en bien dégager les aspects particuliers à celle-ci.

Aussi, avons-nous délimité cinq (5) thèmes qui, tout au long de la semaine, s'emboîteront les uns aux autres pour former une grande mosaïque d'une réalité linguistique québécoise.

Sous l'expression générale: "Par ma langue, je..." on y retrouve:

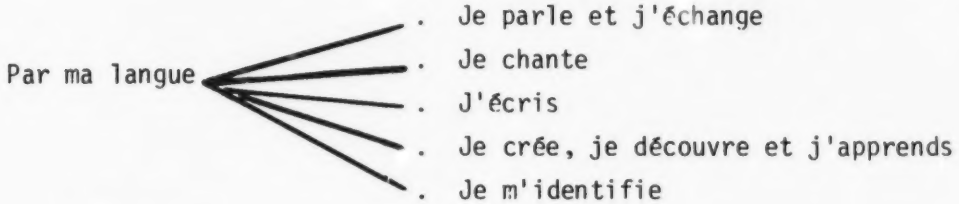

Voici, décrites succinctement, quelques lignes directrices sous-jacentes à chacun des cinq thèmes proposés:

Thème	Lignes directrices
Je parle et j'échange	. Avec qui? . les nouveaux lieux de rencontre: . cafés . rues piétonnières

. Comment?
    . qualité de la langue parlée, évolution
    . l'art oratoire
    . particularités régionales
. Pourquoi?
    . le besoin de communiquer
    . l'isolement, solitaire dans la foule
    . les services d'écoute

Je chante

. La chanson comme loisir et passe-temps
. le milieu du spectacle
    . chanter en français: un luxe?
    . la relève: présente!

J'écris

. Des lettres et des formes
    . journalisme
    . poésie
    . théâtre
. le français écrit
    . difficultés liées à son apprentissage
. L'avenir de l'écriture à l'ère technologique

Je crée,
Je découvre,
J'apprends

. La création culturelle au Québec: qu'est-ce qu'on a à dire?
. L'avenir des publications scientifiques en français
. L'éducation à la lecture, clé pour le savoir

Je m'identifie

. Un héritage à sauvegarder
. La place des femmes dans la langue

- Les communautés culturelles: apprendre le français, un facteur de rapprochement?
- Influence de l'identité politique des jeunes au Québec sur l'avenir du fait français
- Francophone en Amérique: une survie est-elle possible?

C'est à partir d'une telle thématique que les organismes du milieu seront invités à définir le type de contribution qu'ils entendent apporter à la semaine.

3.3 Activités proposées

Si notre semaine mise avant tout sur l'initiative et la créativité des partenaires associés à l'événement, il n'en demeure pas moins primordial que l'organisme initiateur formule et suggère un plan d'intervention pouvant harmoniser entre elles l'ensemble des contributions; ceci, afin d'en tirer le plus grand bénéfice possible.

En fait, il s'agit d'offrir aux organismes participants une "banque d'idées" permettant à chacun de développer à sa façon le(s) thème(s) qui réponde(nt) à sa spécificité et à la clientèle visée. D'ailleurs cette contribution pourrait revêtir plusieurs formes telles:

- ateliers
- conférences
- concours
- excursions "dans le temps"
- expositions
- films
- portes ouvertes
- spectacles

. travaux pédagogiques
. etc...

Voici décrit, selon la thématique précédemment exposée, une liste d'activités pouvant prendre place à l'intérieur de notre semaine thématique.

Activités proposées selon la thématique:

Thème 1	Activités proposées
Je parle et j'échange . Avec qui? . les nouveaux lieux de rencontre . cafés . rues piétonnières . Comment? . qualité de la langue parlée, évolution . l'art oratoire . particularités régionales . Pourquoi? . le besoin de communiquer . l'isolement, solitaire dans la foule . les services d'écoute	. Une opération médias sur le phénomène du retour des petits cafés Ex.: émissions radiophoniques et/ou télévisées pour jeunes se déroulant "en direct" d'un petit café. . Lancement de la ligue officielle d'improvisation oratoire de la semaine. Cinq soirs de représentation avec finale à la fin de la semaine. Les parrains de l'événement: Ding et Dong en direct du Club-Soda.

Thème 2	Activités proposées
Je chante . La chanson comme loisir et passe-temps . Le milieu du spectacle . chanter en français, un luxe? . la relève: présente!	. Organisation de concours d'amateurs aux niveaux local/régional/national — concours portant sur la chanson thème de la semaine — . Spectacle rétrospectif sur la chanson et musique francophone

du Québec; avec la participation (audio-visuelle) en direct des communautés francophones hors Québec ainsi que des représentants(es) de la francophonie internationale.

. Emission radiophonique spéciale
  Ex.: à "Sept heures bon'homme" "faire du rock en français: on en est capable".

Thème 3

J'écris

. Des lettres et des formes
  . journalisme
  . poésie
  . théâtre
. Le français écrit
  . difficultés liées à son apprentissage
. L'avenir de l'écriture à l'ère technologique

Activités proposées

. Organisation d'une grande nuit de la poésie
. Exposition de tous les journaux conçus et écrits par des jeunes (journaux étudiants, de loisir, etc.)
. Concours de scrabble
. Débat-public sur la question: "Comment féminiser la langue?"
. Concours et exposition de logiciels conçus par des francophones
  Ex.: un "jeu de mots" pour les plus jeunes
. Débat sur l'impact de la technologie sur l'avenir de l'écriture
. Visite d'une imprimerie et d'une maison d'édition organisée pour des jeunes. Objectif: remonter la petite histoire d'un livre, de la conception à la vente.

Thème 4

Je crée,
Je découvre,
J'apprends

- La création culturelle au Québec: qu'est-ce qu'on a à dire?
- L'avenir des publications scientifiques en français
- L'éducation à la lecture, clé pour le savoir

Activités proposées

- Concours de création littéraire
  - mérite littéraire régional/ national
- Emission télévisée sur les nouvelles formes de création littéraire, chez les jeunes auteurs (es) du Québec
- Débat (avec des plus âgés) sur la question:
  Est-ce que la création littéraire a déjà été un instrument politique au Québec? Si oui, l'est-elle encore?
- Table ronde sur l'avenir des publications scientifiques en français au Québec.
  (Comme membres invités, nous pouvons penser à la CREPUQ, FAPUQ, ACFAS, les presses universitaires, etc.)
- Grande fête dans toutes les maisons de la culture du Québec et les bibliothèques scolaires et municipales.
  Objectifs:
  - monter des sections "jeunesse" là où il n'y en a pas.
  - valoriser le loisir littéraire par la formation de clubs.
    Ex.: Club de bandes dessinées, journaux de jeunes, etc.

. Dans les commissions scolaires, organisation de journées thématiques.
. Organisation de "portes ouvertes" dans les départements universitaires reliés au domaine de la langue.
  Ex.: linguistique/études françaises/traduction/études sur le langage/etc.
  Ces "portes ouvertes" ont pour but d'assurer une compréhension plus juste des travaux et recherches faites par ces intervenants et de ce fait, d'encourager les jeunes à entreprendre des études en ces domaines.

Thème 5	Activités proposées
Je m'identifie . Un héritage à sauvegarder . La place des femmes dans la langue . Les communautés culturelles: apprendre le français, un facteur de rapprochement? . Influence de l'identité politique des jeunes au Québec sur l'avenir du fait français . Francophone en Amérique: une survie est-elle possible?	. Organisation d'une grande tournée d'un spectacle engagé, ayant pour message "la nécessité d'assurer l'avenir du français". Une création théâtrale du type que fait "Le théâtre Parminou". . Le "vieux français" . symposium et soirée sur le folklore francophone au Québec. . exposition de livres anciens. . Téléromans, tels Terre humaine ou Le Temps d'une paix:

- épisode(s) portant sur les luttes linguistiques dans l'histoire du Québec.
  Ex.: les grands magasins de Montréal où l'on sert les clients "en anglais".
- La petite histoire de la langue au Québec.
  - courts messages radiophoniques à l'image de ce que fut "la petite histoire du crime au Québec" à la station CIME-FM.
- Rencontre de représentants de communautés francophones en Amérique.
- Émission spéciale de "Droit de parole" réunissant des participants de France, Belgique, Suisse et Québec, sur le thème: Francophone demain: oui, mais, à quelles conditions???
- Conférence de clôture par le ministre des Affaires culturelles du Québec. (c'est un 15 novembre...)

3.4 Organisation et fonctionnement

a) Philosophie d'intervention

Dans le contexte de l'organisation d'une semaine thématique, la philosophie d'intervention fait figure de cadre de référence afin d'annoncer à la fois l'approche et la pratique de l'organisme initiateur.

L'approche qui est ici retenue, vise avant tout la réalisation d'une vaste "complicité" avouée autour de la question de l'avenir du français au Québec, principalement de tous les organismes du réseau jeunesse.

La recherche d'une telle complicité préconise alors une démarche par laquelle les organismes et publics cibles sont invités non pas à "consommer" une activité culturelle de plus, mais bien à participer à la création d'un événement qui soit la résultante d'une série de petits événements s'étant produits dans leur propre milieu.

C'est pourquoi, la thématique sous-jacente à un tel projet devra-t-elle être appuyée par des outils tels que de l'animation, un soutien technique et financier, une campagne communicationnelle et une diffusion adéquate de l'information.

b) Partenaire

Tel que l'exige le type d'intervention-réseau anticipé dans ce projet, voici une liste d'acteurs oeuvrant dans les différents milieux susceptibles de rejoindre la jeunesse du Québec et desquels, une collaboration peut être envisagée. Bien entendu, il s'agit là d'une liste préliminaire.

Loisirs-culture

. Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec
. Fédération québécoise des services socio-culturels
. Conseils régionaux de la culture
. Conseil du développement du loisir scientifique
. Fédération québécoise du loisir littéraire
. Fédération des sociétés d'histoire du Québec

. Association québécoise du jeune théâtre
. Association des cinémas parallèles du Québec
. Cinémathèque québécoise
. Association pour le jeune cinéma québécois
. Office national du film
. Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois.

Éducation

Secteurs:

. Milieu scolaire primaire/secondaire/collégial/universitaire
. Milieu para-scolaire
. Mouvement étudiant

Organismes

. CEQ
. Association des professeurs de français du Québec
. Fédération des associations québécoises d'éducation artistique
. CREPUQ
. FAPUQ
. AUPELF
. ACFAS
. Mouvement étudiant

Médias-Communications

Secteurs:

. presse écrite: journaux, revues - privés
- communautaires
- de loisirs

. presse parlée: radio - privée
- communautaire

. l'audio visuel - communautaire
- de loisirs

Organismes

. Office des communications sociales
. Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec
. Association des journalistes ethniques du Québec
. Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)
. Presse étudiante du Québec (PEQ)

Organismes divers

. Office franco-québécois pour la jeunesse
. Fédération des groupes ethniques du Québec Inc.
. Association des bibliothécaires du Québec
. IMAJ '85

Gouvernement du Québec

. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
. Ministère des Affaires culturelles
. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
. Ministère des Communications
. Etc.

Pour une liste plus exhaustive des organismes pouvant être rejoints, nous vous référons aux divers bottins existants tels:

. Le répertoire des organismes de Loisirs du Québec (1982-1983) publié par le MLCP.
. Le bottin des organismes de jeunes, publié conjointement par le Secrétariat à la jeunesse, les Éditions Convergence et IMAJ'85 (sous presse)

. Le bottin du ministère des Affaires culturelles.
. Etc.

Soulignons enfin que nous envisageons également la collaboration de personnalités publiques venant parrainer ou marrainer (en partie ou dans son ensemble) l'événement.

c) Structure

Prenant appui sur ce qui fut tenté ailleurs – notamment à la Semaine des sciences – notre projet suggère qu'il y ait création d'une corporation autonome responsable de la gestion intégrale de l'événement prévu.

Sous l'appellation officielle de "corporation de la Semaine du fait français", cette corporation serait dotée d'un conseil d'administration dont la composition devrait comprendre, croyons-nous, au moins un représentant(e) à la fois du Conseil de la langue française, d'organisme-jeunesse et du domaine culturel.

Le premier mandat de ce conseil d'administration serait de définir l'allure générale que prendrait la Semaine, voir à l'établissement du budget nécessaire à son financement ainsi qu'à la mise sur pied d'une organisation présidant à sa réalisation.

La coordination nationale et régionale de l'événement serait assurée conjointement par des responsables nationaux et régionaux supportés par une équipe de permanents rémunérés. Au début, point n'est besoin de viser trop grand. La Semaine des sciences, par exemple, ne compte jusqu'à présent qu'une seule permanente nationale rémunérée; ajoutons, cependant, que dans son dernier bilan, il est recommandé de faire appel à des programmes d'emploi pour assurer la coordination en région.

Dans le cadre de notre projet, imaginons "le français" créant quelques emplois pour les jeunes". Et pourquoi pas?

Dans l'ensemble, les fonctions de coordination de la corporation couvrent trois grands secteurs:

1. l'élaboration d'une thématique
2. la mobilisation des partenaires
3. un soutien - financier
   - organisationnel
   - communicationnel

d) Échéancier

Compte tenu des nombreux éléments d'information relevant, pour l'instant, davantage de l'impondérable, nous ne tracerons ici qu'un développement dans le temps des grandes étapes de la réalisation du projet.

Hiver 1985

. Dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse déclarée par les Nations Unies, publication, lors d'une conférence de presse organisée par le Conseil de la langue française, du rapport-synthèse des travaux de l'Atelier de réflexion sur le rôle des Jeunes dans l'avenir du français au Québec.
Par la même occasion, se fait le lancement de la tenue, à l'automne prochain, de la "Semaine du fait français".

- mise sur pied de la corporation et formation de son Conseil d'administration
- engagement d'un(e) coordonnateur(trice) national(e)
- premiers contacts auprès d'organismes subventionnaires.

Printemps 1985

- engagement des permanent(es) en région
- lancement du document thématique
- rencontre avec les partenaires éventuels de la Semaine

Été 1985

- planification de la répartition des activités selon les niveaux national, régional et local
- poursuite des rencontres avec les organismes du milieu
- élaboration d'une stratégie communicationnelle pour l'automne
- recherche de fonds publicitaires pour le cahier d'activités (contrat avec une agence publicitaire)

Automne 1985

- lancement du cahier d'activités dans tous les milieux concernés
- engagement d'un(e) attaché(e) de presse
- organisation d'une vaste campagne promotionnelle

01 novembre	. conférence de presse dans la semaine précédent l'événement
12 au 15 novembre	. tenue de la Semaine du fait français
31 décembre	. remise du rapport final de la Semaine du fait français

3.5 Aspect financier

a) Coûts de réalisation

L'organisation d'une semaine thématique compte avant tout sur l'action bénévole. Toutefois, il apparaîtrait illusoire de ne pas envisager les coûts d'encadrement qu'un tel événement nécessite. À ce titre, il faut tenir compte des coûts inhérents à une coordination adéquate à savoir:

. le salaire des permanents
. le matériel communicationnel
. le soutien financier (pour des projets spéciaux)
. les coûts reliés au fonctionnement général

b) Sources de revenu

Vue la nature d'un tel événement et des activités qu'il génère, nous envisageons comme probantes les sources de revenus suivantes:

. les entreprises culturelles (en publicité)
. le MEQ
. le MAC
. le ministère des Communautés culturelles
. programmes d'emplois gouvernementaux
. MLCP
. etc.

4. Conclusion

Si l'on veut que les jeunes soient "porteurs d'avenir" à l'égard du français au Québec, encore faut-il qu'ils en aient les moyens. Comme jeune, reprendre sa place dans la société peut aussi – et peut-être d'abord – signifier y retrouver sa "voix"! Pourtant, le désintéressement dont ils font montre à cet égard ne peut être que le reflet d'un désengagement plus global de toute une société qui les précède et les entoure.

La Semaine du fait français se veut une occasion privilégiée pour insuffler un dynamisme nouveau autour de la question linguistique au Québec. Aussi, bien qu'elle s'adresse davantage aux jeunes dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, décrétée par l'Organisation des Nations-Unies, la Semaine du fait français vise également la population en général.

Soulignons, en terminant, que l'organisation de la Semaine du fait français se révèle une opportunité sans précédent pour la diffusion des résultats des travaux de réflexion des autres membres de l'Atelier des jeunes du Conseil de la langue française.